

UNIVERSITE DE MONTREAL

DETERMINANTS ECONOMIQUES DE LA DECISION
DES CONJOINTS DE POURSUIVRE DES ETUDES SIMULTANEMENT

PAR

CLEMENT DESBIENS

DEPARTEMENT DE SCIENCES ECONOMIQUES

FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES

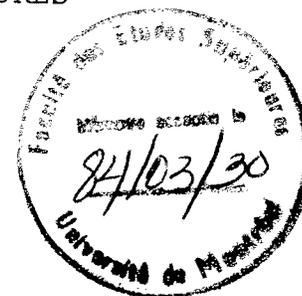
MEMOIRE PRESENTE A LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE
MAITRE ES SCIENCES (M.SC.)

DECEMBRE 1983

Centre de documentation

JUIN 15 1984

Sciences économiques, U. de M.



SOMMAIRE

Cette étude porte sur les différents déterminants de la décision d'un conjoint d'investir en éducation lorsque l'autre conjoint est aux études. Un cadre analytique regroupe les divers facteurs de même que les bénéfices et les coûts d'une telle décision. Les données utilisées proviennent d'une enquête effectuée en décembre 1982 auprès de 767 ménages québécois dont au moins un des conjoints fréquentait une université québécoise.

L'échantillon principal a été divisé en six sous-échantillons sur la base d'une distinction selon le sexe et l'interruption des études ou non pendant au moins un an. Plus l'âge du conjoint qui fait face à la décision d'investir est élevé, plus la probabilité qu'il soit aux études diminue. Le fait qu'il détienne un emploi de même que la présence d'enfants dans le ménage influencent négativement la décision. Les revenus respectifs des conjoints ne semblent pas jouer un rôle majeur. En tout, dix-huit variables sont présentes dans l'équation empirique dont le dernier diplôme obtenu, les niveaux commun, inférieur ou supérieur des diplômes des conjoints, la discipline commune ou non de ces diplômes, la responsabilité de la production domestique.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Chapitre I - Revue de la littérature	5
1.1. La théorie du capital humain	6
1.2. L'allocation du temps	13
1.3. L'investissement dans l'éducation du conjoint	17
1.4. Le risque d'investir dans l'éducation du conjoint	22
Chapitre II - Cadre analytique	33
2.1. Description du cadre analytique	34
2.2. Bénéfices et coûts de l'investissement en éducation	37
Chapitre III - Etude empirique	43
3.1. Source des données et échantillon	44
3.2. Analyse de l'échantillon	46
3.2.1. L'âge et la présence d'enfants	47
3.2.2. Les revenus et l'emploi	50
3.2.3. Le dernier diplôme	55
3.3. Description de l'équation empirique	58
3.4. Attentes théoriques quant à l'influence des variables explicatives	62
3.5. Résultats	72
3.6. Interprétation des résultats	73
3.7. Synthèse des résultats	95
Conclusion	99
Annexes	102
Bibliographie	121

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1	: L'âge du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	48
Tableau 3.2	: La présence d'enfants et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	48
Tableau 3.3	: La présence d'enfants et la décision d'être aux études (échantillon : interruption, femmes, n=286)	49
Tableau 3.4	: Les revenus de salaire du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	50
Tableau 3.5	: Les revenus de salaire du conjoint et la décision du sujet d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	51
Tableau 3.6	: L'emploi du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	52
Tableau 3.7	: L'emploi du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : femmes ayant interrompu leurs études, n=286)	53
Tableau 3.8	: L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	54
Tableau 3.9	: L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études (échantillon : Hommes ayant déjà interrompu leurs études, n=261)	54
Tableau 3.10	: Le dernier diplôme du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : Tous, n=668)	56
Tableau 3.11	: Le dernier diplôme du sujet et la décision d'être aux études (échantillon : Femmes, n=358)	57

Tableau I	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Tous, n 668)	72
Tableau II	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Femmes, n 358)	74
Tableau III	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Hommes, n 310)	76
Tableau IV	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Ceux qui ont déjà interrompu leurs études, n 547)	78
Tableau V	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Femmes ayant déjà interrompu leurs études, n 286)	80
Tableau VI	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Hommes ayant déjà interrompu leurs études, n 261)	82
Tableau VII	: Résultats des variables expliquant la décision du sujet d'être aux études ou non (échantillon : Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études, n 121)	84

ANNEXE 1

Tableau A	: L'âge du sujet et la décision d'être aux études	103
Tableau B	: La présence d'enfants et la décision d'être aux études	104
Tableau C	: Les revenus de salaire du sujet et la décision d'être aux études	105
Tableau D	: Les revenus du conjoint et la décision d'être aux études	106
Tableau E	: L'emploi du sujet et la décision d'être aux études	107

Tableau	F : L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études	108
Tableau	G : Le dernier diplôme du sujet et la décision d'être aux études	109
Tableau	H : La discipline commune et la décision d'être aux études	110
Tableau	I : Le niveau commun et la décision d'être aux études	111
Tableau	J : Le niveau inférieur et la décision d'être aux études	112
Tableau	K : La tâche domestique "ranger" et la décision d'être aux études	113
Tableau	L : La tâche domestique "repas" et la décision d'être aux études	114
Tableau	M : Les substituts pour la garde des enfants et la décision d'être aux études	115
Tableau	N : La discipline du baccalauréat comme dernier diplôme et la décision d'être aux études	116

ANNEXE II

Tableau	A : Résultats pour la variable d'interaction INTERRUPTION DES ETUDES (échantillon, Tous, n=668)	118
Tableau	B : Résultats pour la variable d'interaction SEXE DU SUJET (échantillon : Tous, n=668)	119
Tableau	C : Résultats pour la variable d'interaction SEXE DU SUJET (échantillon : Ceux qui ont déjà interrompu leurs études, n=547)	120

INTRODUCTION

L'offre de travail de l'économie canadienne a été grandement modifiée au cours des trente dernières années suite à la venue des femmes mariées sur le marché du travail. Par exemple, le taux de croissance du nombre de femmes mariées dans la population active du Canada de 1951 à 1971 est neuf fois plus élevé que celui des femmes célibataires pour cette même période : 407,8% et 45,1% respectivement¹. Elles y entrent pour augmenter le revenu familial, pour acquérir une certaine indépendance financière, et pour s'affirmer individuellement et socialement. L'éducation devient alors une variable importante dans l'obtention d'un emploi, et plus souvent qu'autrement dans la qualité même de cet emploi.

De plus, pendant les deux dernières décennies, les effectifs post-secondaires ont fortement augmenté, les gens étudient plus longtemps qu'auparavant. L'éducation permanente, le retour aux études sont des phénomènes de plus en plus répandus. Par exemple, en 1955, 6,8% de la population âgée de 18 à 24 ans étudiait à plein temps au niveau post-secondaire au Canada; en 1975, vingt ans plus tard, ce pourcentage triplait, passant à 19,5%². Egalement, les effectifs à l'éducation permanente aux niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire

¹Source : Statistique Canada, catalogue #97-760, décembre 1979, p. 35.

²Source : Statistique Canada, catalogue #81-568, mai 1978, p. 23.

sont passés de 1 229 948 étudiants en 1972-73 à 1 701 621 en 1975-76, une croissance d'environ 40% en moins de cinq ans¹ tandis que la population canadienne âgée de 20 ans et plus n'augmentait que de 13% de 1971 à 1976².

Les profils d'investissement en éducation sont donc bouleversés par les phénomènes grandissants de retour aux études et de l'éducation permanente. Les ménages ont alors plusieurs options qui s'offrent à eux quant à la décision d'arrêt, de poursuite et de retour aux études de leurs membres. Par exemple, les deux conjoints peuvent décider d'investir en éducation tous les deux au même moment, ou de retarder l'investissement de l'un d'eux, etc. Nous étudierons spécifiquement une des options qui s'offrent au ménage soit la décision d'un conjoint d'investir en éducation lorsque l'autre conjoint est présentement aux études.

La littérature économique traite de la décision d'investir en éducation en considérant généralement ce problème sur une base strictement individuelle. Présentement, nous ne connaissons aucun modèle qui analyse simultanément la décision d'investissement en éducation de la part des conjoints d'une famille. Nous nous proposons de présenter et de relier différents facteurs susceptibles d'influencer la décision lorsque l'unité de base considérée est la famille.

¹Sources : Statistique Canada, catalogue #81-224, 1975-76, p. 22.
 Statistique Canada, catalogue #81-225, 1975-76, p. 22.
 Statistique Canada, catalogue #81-248, 1975-76, p. 18.

²Source : Statistique Canada, catalogue #92-823, mars 1978, tableau 11.

Comme pour la théorie, les modèles empiriques qui analysent les décisions d'éducation n'incluent pas de variables représentant le facteur familial. En relation avec les différents facteurs proposés, un modèle empirique sera construit afin d'analyser la décision d'un des conjoints d'être aux études ou non lorsque l'autre est présentement aux études, ce modèle comportant différentes variables dites familiales.

Une revue de la théorie économique pertinente est présentée au chapitre I et le chapitre II est consacré à la description du cadre analytique. Le chapitre III présente le modèle empirique et les résultats obtenus; il est suivi d'une conclusion.

CHAPITRE I

Revue de la littérature

1.1. La théorie du capital humain

La littérature en économie de l'éducation est abondante mais présentement, la partie de cette littérature qui traite de la scolarité optimale ne le fait qu'au point de vue individuel, et non familial. Ainsi, le processus de décision par lequel les individus en arrivent à déterminer le niveau optimal de scolarité n'est étudié que partiellement par rapport au sujet traité ici, les variables retraçant le comportement familial étant omises (sauf dans la littérature sur le transfert inter-générationnel où le sujet y est abordé via le transfert de ressources des parents vers les enfants).

Parmi les auteurs qui traitent de la scolarité optimale, Lazear (1977) discute du niveau de scolarité qui maximise la richesse, et ce, en l'absence de bénéfices à la consommation d'éducation. Il examine si le résultat de la relation éducation-revenu observée est dû au fait que l'éducation permet aux individus des revenus plus élevés ou que les individus avec des revenus plus élevés achètent plus de biens, l'éducation incluse. L'auteur constate empiriquement que le rendement de l'éducation est positif et que le niveau d'investissement optimal est supérieur au niveau atteint par la plupart des individus. Cela signifie que l'éducation est perçue comme ayant une utilité marginale négative, ce qui

fait que les gens discontinuent leur investissement en éducation à un niveau où ils ne maximisent pas leur richesse. Lazear (1977, p. 571) fait remarquer :

"Although there are some aspects of education that clearly affect utility positively, on net it appears that individuals are willing to forego wealth in order to avoid the consumption of education. This implies further that in the absence of a wealth-augmentation effect no schooling would be acquired."

Il semble donc justifié de considérer que l'acquisition d'éducation est un investissement, et plusieurs auteurs en ont examiné les effets, dans le cadre de la théorie du capital humain. Becker (1975) par exemple, explique l'effet de l'éducation sur la productivité de marché : l'éducation amène des connaissances supplémentaires à l'individu qui devient alors plus productif (augmentation de la productivité marginale). En concurrence parfaite, le salaire est égal à la productivité marginale, et cette dernière étant plus élevée, le salaire en sera d'autant augmenté.

Un investissement en éducation n'a pas pour seul résultat d'augmenter la productivité de l'individu sur le marché; il affecte aussi la productivité hors marché (la production domestique, les soins et l'éducation des enfants par exemple). Michael (1973, p. 3) précise :

"While the increase in market earnings is surely one aspect of the returns of human capital, [...] there is no reason to suppose it is the only return on that investment. A distinguishing characteristic of human capital is that it is embodied in an individual and therefore accompanies him wherever he goes - into the labor market, into the theater, into the voting booth, and into the kitchen. If, therefore, human capital affects productivity and yields a stream of income in one of these - the labor market - it seems reasonable to expect it to have some effect on productivity in order activities as well."

L'investissement en éducation fait donc augmenter les productivités de marché et hors marché. Benham (1974, 1975) propose un autre effet : l'éducation d'un conjoint affecte le capital humain de l'autre conjoint. L'auteur (Benham, 1974, p. S58) soutient que :

"Marriage is distinguished from most other nonmarket associations in that there are greater incentives to share acquired abilities within the household : both current and future benefits of increased knowledge by either family member are typically shared. The costs of sharing would also appear to be lower because the transactions cost of communication within the household, given the proximity of spouses, is likely to be less than in other types of associations."

Il examine donc la productivité de l'homme (mesurée par ses revenus) sur le marché en fonction du stock de capital humain (l'éducation) des deux conjoints. Benham conclut que la scolarité de la femme affecte positivement et significativement la productivité de l'homme sur le marché.

Cette relation étant vérifiée, Benham (1974) pose l'hypothèse de "selective mating" pour tenter de l'expliquer. Cette hypothèse soutient que

les hommes les plus productifs marieront les femmes les plus instruites, c'est-à-dire que les revenus du mari seront plus fortement associés avec la scolarité pré-mariage qu'avec la scolarité post-mariage de la femme. Il teste cette hypothèse de trois manières différentes et il la rejette.

Dans une autre étude, Benham (1975) oppose une nouvelle hypothèse à celle de la "selective mating". Cette nouvelle hypothèse propose que la productivité de marché et la productivité hors marché des membres de la famille sont affectées par l'éducation des membres. Après vérifications empiriques, il écarte l'hypothèse de "selective mating" en faveur de l'hypothèse de productivité.

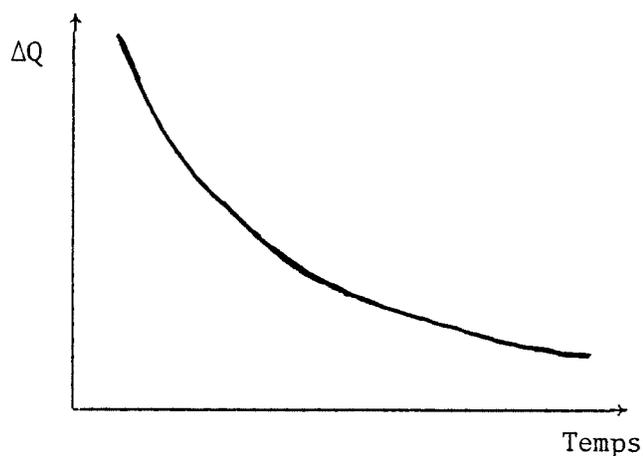
Donc, en résumé, en plus d'augmenter les productivités de marché et hors marché de l'individu, un investissement en éducation affectera positivement l'éducation des autres membres du ménage, celle du conjoint en particulier. Ce phénomène sera représenté dans le cadre théorique en posant l'éducation d'un conjoint comme étant en relation avec celle de l'autre à une période donnée.

La rentabilité de l'investissement en éducation semble devoir varier avec le temps. Ben-Porath (1967, p. 352) explique qu'il est préférable d'investir en capital humain lorsque l'individu est jeune :

"The main reason why investment is undertaken mostly by the young is that they have a longer period over which they can receive returns on their investment."

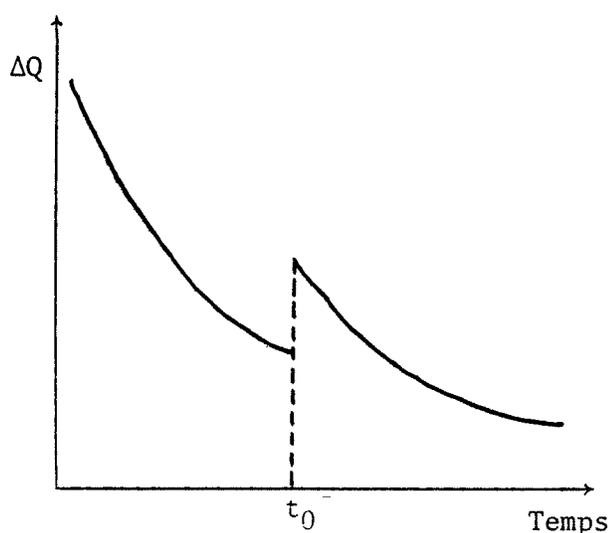
L'auteur construit une fonction de production de capital humain et en étudie l'effet sur les revenus de l'individu tout au long du cycle de vie. A partir d'une fonction de coûts d'investissements, il dérive le coût marginal de cet investissement. Le coût marginal est une fonction croissante de la quantité de capital humain produit et est indépendant de la taille du stock de capital humain existant. La valeur au temps t d'acquérir une unité additionnelle de capital humain est la valeur escomptée des revenus supplémentaires que cette unité non dépréciée rapportera.

Ben-Porath démontre par la suite qu'à mesure que le temps (âge) augmente, le flux de capital humain produit diminue. (On a donc une courbe de demande qui diminue avec le temps et une courbe de coût marginal à pente positive, créant ainsi un profil positif mais décroissant de quantités optimales de capital humain à acquérir dans le temps). On obtient la courbe suivante :



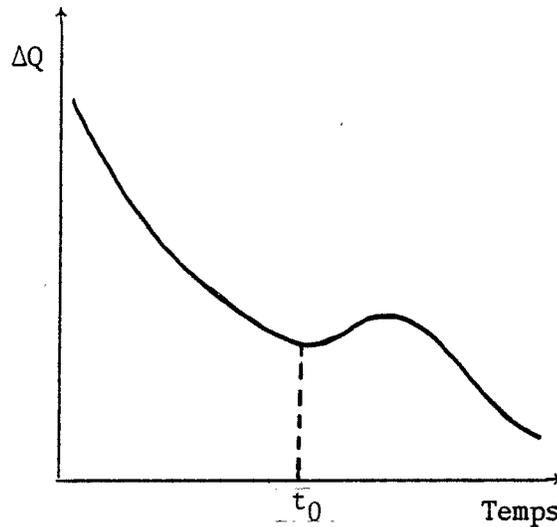
où ΔQ est la variation brute de capital humain.

Ben-Porath ne tient pas compte du phénomène de réinvestissement en capital humain; on peut s'attendre à ce qu'un investissement massif en éducation, dans le cadre d'un retour aux études, modifie ce profil optimal d'investissement (optimal lorsque le phénomène de réinvestissement n'est pas pris en compte). On pourrait, par exemple, obtenir la courbe suivante :



En effet, au moment du réinvestissement (t_0), il y a discontinuité dans la courbe, la production de capital humain s'élevant à un niveau supérieur aux périodes précédant immédiatement t_0 , suite à l'investissement massif en éducation.

On peut obtenir un autre profil, un cas plus particulier, où l'individu entreprend une période de recyclage et poursuit ensuite des études plus poussées. Il y aurait dans ce cas une portion à pente positive de la courbe d'investissement après t_0 , étant donné que l'individu investit de plus en plus, la courbe redevenant à pente négative plus tard :



La théorie du capital humain soutient donc qu'un investissement en éducation fait augmenter les productivités de marché et hors marché. Une théorie parallèle à celle du capital humain est la théorie du filtre. Elle rejette l'hypothèse selon laquelle le processus d'éducation ajoute aux capacités productives de l'individu sur le marché du travail. L'éducation ne faisant que révéler la capacité productive sans la modifier, on peut la considérer comme étant un "filtre".

La théorie du filtre pose le problème de la rentabilité sociale de l'éducation, mais au point de vue privé, les deux théories reviennent au même : la théorie du filtre reconnaît qu'il y a corrélation entre éducation et capacités productives de l'individu (c'est une condition nécessaire pour que le filtre éducation soit efficace). Ainsi, le niveau d'investissement optimal en éducation, au point de vue des bénéfices obtenus sur le marché du travail, ne varie pas qu'on utilise

la théorie du filtre ou celle du capital humain, la première ne traitant pas des variations dans la productivité hors marché.

En conclusion, l'investissement en éducation provoque des changements dans les capacités productives de marché et hors marché selon la théorie du capital humain, mais ne fait que révéler les capacités (sans provoquer de changements) selon la théorie du filtre. Nous pensons cependant que la réalité se situe à un point intermédiaire entre ces deux théories.

Comme un investissement en éducation exige du temps de la part de l'individu pour assister aux cours et pour effectuer les travaux scolaires, on devrait s'attendre à ce que cela modifie son allocation du temps présente.

1.2. L'allocation du temps

Bowen et Finegan (1969) ont examiné et évalué empiriquement les taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes en relation avec leur niveau de scolarité. A partir du recensement de la population américaine de 1960, les auteurs obtiennent les résultats suivants : les taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes mariées âgées de 14 à 54 ans augmentent de façon significative à mesure que la scolarité augmente. Par exemple, les femmes possédant 8 années de scolarité ont un taux de participation de 29,4%; et le taux passe à 38,0% si elles ont 12 années

d'étude, et va même jusqu'à 60,8% si elles ont plus de 17 ans de scolarité¹.

Bowen et Finegan (1969, p. 114) évoquent quelques raisons qui expliquent l'influence positive de l'éducation sur la participation au marché du travail de la part des femmes mariées :

"Additional years of schooling increase a woman's expected market earnings and thus encourage her to substitute time in the labor market for time she might otherwise have spent in the home. Psychic income may be at least as important to some wives as money income, and the amount of education a women has had affects markedly her access to the cleaner, more pleasant, more interesting jobs."

Leibowitz a écrit plusieurs articles sur l'allocation du temps. Leibowitz (1975) soutient que lorsque l'éducation augmente, la productivité du temps sur le marché du travail augmente aussi, ce qui fait que le prix du temps domestique devrait s'accroître. Des biens vont alors être substitués au temps dans la production domestique et ainsi l'offre de temps pour le marché du travail s'accroîtra. Leibowitz (1975, p. 178) note ensuite :

"However, if education increases the productivity of time in the home as well as in the market, the demand for time in home production might increase."

¹Bowen et Finegan (1969), tableau 5-5, p. 116.

L'individu a donc un "choix" à faire, et Leibowitz (1975) et Mincer (1975) le présentent ainsi : si l'augmentation des revenus provoquée par un investissement en éducation est supérieure à l'augmentation dans la productivité des activités domestiques, alors le coût d'option du temps domestique augmente, ce qui pousse l'individu à accroître son offre de temps pour les activités de marché.

L'investissement en éducation d'un conjoint peut influencer l'allocation du temps de l'autre conjoint. Gramm (1975) soutient que cela dépend du signe et de l'ampleur de l'effet de substitution et de l'effet-revenu. Par exemple, si c'est la femme qui investit en éducation, son salaire augmente, ce qui provoque un accroissement du prix de son temps domestique. Il peut y avoir une substitution du temps de l'homme ou de biens du marché pour le temps domestique de la femme. Si le temps de l'homme est substituable à celui de la femme et que les biens du marché ne sont pas de bons substituts, alors l'effet de substitution (d'une augmentation du salaire de la femme par rapport au temps domestique de l'homme) sera positif. Si l'effet-revenu est positif ou plus petit que l'effet de substitution, l'augmentation dans l'éducation de la femme (dans ses revenus) devrait provoquer un accroissement dans l'offre de temps domestique de l'homme.

Cet effet de l'éducation sur l'allocation du temps semble surtout présent lorsqu'il y a des enfants. Par exemple, Leibowitz (1974a) a trouvé que les substituts au temps des parents alloué aux soins et à

l'éducation des enfants (parenté, garderie) devenaient de moins en moins bons à mesure que la scolarité des parents est plus élevée. On fait face ici à un coût et à un bénéfice à la fois. En effet, l'effet positif de l'éducation des parents sur la qualité et la quantité des soins et de l'éducation accordés aux enfants est un bénéfice, mais d'un autre côté, les enfants sont une sorte de coût parce que l'un des parents, ou les deux, est obligé de (incité à) sacrifier des heures de travail pour en prendre soin.

Rosenzweig (1975) soutient que les femmes les plus éduquées devraient offrir plus de temps à la "production enfant" (soins et éducation des enfants) que les femmes moins instruites. Ainsi, l'utilisation de biens du marché dans ce type de production devrait être négativement reliée à l'éducation, puisque le temps est alors un input plus productif. L'effet net de l'éducation sur les dépenses totales (en temps et en biens) allouées à la "production enfant" demeure ambigu. Rosenzweig teste cette hypothèse, mais il obtient des résultats non significatifs.

Lehrer et Nerlove (1979) posent une hypothèse fort plausible quant à l'utilisation du temps des parents dans la "production enfant". Ils posent que le temps est plus efficace lorsque les enfants sont jeunes mais à mesure qu'ils vieillissent, ce sont les biens utilisés dans la "production enfant" qui deviennent plus efficaces que le temps des parents.

On pourra supposer qu'advenant un investissement en éducation d'un conjoint, il aura plus tendance à substituer des biens du marché à son temps alloué à la "production enfant" si les enfants sont assez âgés (d'âge scolaire).

Il faudra donc mettre en relation dans le cadre analytique, les proportions de temps allouées à la production domestique et à la "production enfant" avec l'éducation des conjoints étant donné l'influence de cette dernière sur l'allocation du temps.

1.3. L'investissement dans l'éducation du conjoint

La littérature sur l'investissement dans les enfants de la part des parents, c'est-à-dire le transfert intergénérationnel, est pertinente ici, en ce sens, qu'on peut établir un parallèle avec l'investissement dans l'éducation du conjoint de la part de l'autre conjoint.

Sewell et Shah (1968) s'attardent exclusivement à l'influence de l'éducation des parents sur les aspirations et les réussites scolaires de leurs enfants. L'échantillon se compose d'étudiants du niveau secondaire III, IV et V des écoles du Wisconsin interrogés en 1957, et, interviewés de nouveau 7 ans plus tard. Les auteurs (Sewell et Shah, 1968, p. 201) discutent de leurs résultats :

"The higher the level of father's education, mother's education, [...], the greater the proportion of males and females who perceived parental encouragement, who planned on college, who attended college, and who graduated from college."

Horwich (1980), dans le cadre de l'enquête ASOPE, amène des statistiques intéressantes à ce sujet : près des trois-quart des non-étudiants (ceux qui étaient étudiants au niveau Secondaire I en 1972 mais qui ont quitté le système éducatif depuis) répondent que leur père a une éducation élémentaire, contre 47% seulement des étudiants (c'est-à-dire ceux qui étudient encore en 1974). Parmi ceux dont le père a une éducation de niveau secondaire ou post-secondaire, les étudiants (31,5%) sont deux fois plus nombreux que les non-étudiants (16,5%)¹. On remarque le même phénomène en ce qui concerne la scolarité de la mère. De plus, cette relation se vérifie aussi avec les étudiants de Secondaire V ce qui amène Horwich (1980, p. 47) à conclure² :

"The data [...] confirm our hypotheses that the educational attainment of the parents has a positive influence on the educational intentions of their children, and that there is a direct relationship between parental level of education and the scholastic orientations of their children."

On constate qu'il y a un certain transfert de connaissances des parents vers les enfants; beaucoup d'auteurs ont traité cette mobilité intergénérationnelle (Becker et Tomes (1979 et 1976), Becker et Lewis (1973), Rosenzweig (1975), Behrman et Pollack et Taubman (1982), Sheshinski et Weiss (1982)) et Leibowitz (1974b, p. S-113) décrit bien ce phénomène de transfert :

¹Horwich (1980), p. 49.

²Beaucoup d'auteurs ont traité de l'influence de l'éducation des parents sur l'éducation des enfants, en particulier de cette influence positive sur les réussites scolaires des enfants; voir Henderson, Mieszkowski et Sauvageau (1976), Hanushek (1971), et Summers et Wolfe (1977).

"[...] the quantity of time devoted to children is positively related to parents' education, and there is evidence that the quality of time inputs is also positively related to education [...] Thus, parents' genetic endowment and their education determine the quality and quantity of time inputs to the child. Parents' attributes also determine family income, which affects the amount and quality of time and goods inputs. These inputs comprise home investment, which, along with heredity, determines IQ. Final schooling level is determined by family income and stocks of human capital. Home investments may affect capital stocks in a manner not reflected in measured IQ."

La littérature sur le transfert intergénérationnel est pertinente pour deux raisons : premièrement, les parents devraient retirer de l'utilité suite à la réussite scolaire de leurs enfants. Par exemple, Behrman, Pollack et Taubman (1982) construisent un modèle de préférences qui analyse l'allocation des ressources des parents entre leurs enfants. Les préférences des parents sont représentées par une fonction d'utilité qui comprend la consommation des parents, les revenus attendus du cycle de vie de chaque enfant et les legs à chaque enfant. Par ailleurs, les revenus attendus sont fonction des dotations génétiques de l'enfant, de son éducation et d'un vecteur d'autres inputs spécifiques à l'enfant. Les parents retirent donc indirectement de l'utilité à partir de ces inputs.

Deuxièmement, on peut comparer l'investissement dans l'enfant de la part des parents à l'investissement dans le conjoint de la part de l'autre conjoint. De la même façon, l'éducation de l'un affectera celle

de l'autre. La comparaison est imparfaite mais on peut en tirer des éléments intéressants. Ainsi, un conjoint pourra offrir des inputs de temps et des inputs en biens à son partenaire. Une façon particulière d'offrir des inputs de temps serait une substitution du temps d'un conjoint affecté à une certaine tâche par le temps de l'autre conjoint par exemple.

Des transferts monétaires peuvent s'effectuer pour aider l'autre à compléter ses études; on peut considérer cela comme des inputs en biens. D'ailleurs, ces transferts monétaires sont non négligeables; en effet, on peut supposer qu'un conjoint, au lieu ou en sus du gouvernement, offre un genre de subside monétaire, qui est un input en biens en fin de compte, à l'autre conjoint pour l'aider à financer ses coûts d'éducation. Cette supposition est fort plausible puisqu'une enquête¹, effectuée en 1975 sur les revenus et les dépenses de 100 000 étudiants du post-secondaire au Canada, révèle que les revenus du conjoint représentent 27% du revenu total de tous les étudiants². Cette source de revenus se classe au deuxième rang en importance, derrière les revenus personnels (57%), mais devant de beaucoup les bourses d'études, subventions, etc., et les emprunts, aide pécuniaire des parents, etc.

Weiss, Hall et Dong (1980) ont examiné l'effet de subsides scolaires sur la probabilité d'être aux études. Les auteurs (Weiss, Hall et Dong, 1980, p. 613) concluent :

¹Direction générale de l'aide à l'éducation, Secrétariat d'Etat Canada, "Quelques caractéristiques des étudiants du niveau post-secondaire au Canada", 1976, 179 p.

²Idem, p. 82.

"Despite the relatively small magnitude of the schooling subsidy [...], its effect on schooling is large and significant."

Parmi les jeunes hommes mariés, par exemple, ils obtiennent que la probabilité d'être aux études passe de 31 à 40% si on offre un subside représentant de 50% à 100% des coûts directs de l'éducation (les coûts directs étaient d'environ 200\$ par trimestre)¹. Parmi ceux qui seraient de toute façon aux études, le montant additionnel d'éducation demandé est de deux trimestres sur une période d'observation de trois ans.

Astin (1975), dans son étude sur l'aide financière des étudiants, à partir de données longitudinales de 1968 à 1972 sur des étudiants américains, obtient ces résultats : 55% des hommes mariés aux études reçoivent une aide financière de leur conjoint, et pour les trois-quarts de ces cas, l'aide est considérée comme majeure; les résultats pour les femmes sont encore plus significatifs : 71% reçoivent une aide du conjoint, dont 80% est considéré comme une aide majeure².

L'auteur a évalué l'influence de cette aide financière sur le taux d'abandon. Si l'étudiant reçoit une aide majeure plutôt qu'aucune aide du conjoint, les taux d'abandon diminuent de 28% et de 15% chez les hommes et les femmes respectivement. Cependant, si le conjoint fournit une aide mineure cette fois, les résultats sont inversés : les taux d'abandon augmentent de 30% chez les hommes et de 8% chez les femmes³.

Astin (1975, p. 9) explique ce résultat :

¹Weiss, Hall et Dong (1980), p. 613.

²Astin (1975), p. 8.

³Astin (1975), p. 9.

"Such support may indicate that the spouse has an uncertain employment situation. On a more subtle level, spouses who are ambivalent or resentful about their partner's attending college may provide only sporadic or little support. Whatever the explanation, providing only minor support may create uncertainties or conflicts that militate against completing college."

Ainsi, un conjoint pourra offrir des inputs de temps et des inputs en biens afin d'aider son partenaire à poursuivre des études. Mais y a-t-il un risque à investir dans l'éducation de son conjoint, la probabilité de séparation ou de divorce représentant ce risque?

1.4. Le risque d'investir dans l'éducation du conjoint

On fait référence ici à la période de rentabilisation. En effet, la probabilité de divorce influence l'investissement. On sait que le nombre de divorces a augmenté considérablement depuis quelques décennies; il s'est accru de 25% de 1951 à 1961, de 450% de 1961 à 1971 et de 200% de 1971 à 1979¹. C'est donc un phénomène maintenant courant dans notre société et il existe alors un certain risque pour le conjoint qui décide d'investir dans l'éducation de l'autre conjoint. En effet, si le couple divorce (ou se sépare) après quelques années de vie commune par exemple, la période de rentabilisation aura été très courte, et les bénéfices de l'investissement seront très faibles pour l'investisseur si on ne lui admet pas certaines compensations pour la perte de bénéfices futurs de son investissement dans l'éducation de son conjoint.

¹Source : Statistique Canada, Cat. #84-204, tableau 15, 1971, p. 84.
Statistique Canada, Cat. #84-205, tableau 10, 1979, p. 16.

Plusieurs articles récents examinent les facteurs sociaux, économiques et démographiques qui influencent l'instabilité maritale, le divorce. Parmi ces facteurs, c'est l'âge des conjoints qui est le plus important, les études obtenant une relation inverse entre celui-ci et la probabilité de divorce.

Cependant, c'est la variable éducation qui nous intéresse le plus ici, et encore là, les études arrivent à la même conclusion. Par exemple, Spanier et Glick (1981) trouvent que le ratio des couples séparés ou divorcés, sur ceux mariés diminue à mesure que le niveau de scolarité des conjoints s'accroît. Houseknecht et Spanier (1980) confirment aussi cette relation inverse entre le divorce ou la séparation et l'éducation des conjoints.

Il faut noter que lorsqu'on contrôle la variable "âge au mariage", la relation entre éducation et instabilité maritale est beaucoup moins prononcée, comme le rapportent Bumpass et Sweet (1972, p. 757) :

"However, with other variables such as age at marriage controlled, the relationship is greatly attenuated [...] Clearly most of the effect of education on marital disruption is mediated by education differences in age at marriage; [...]."

Donc, il existe une relation négative entre l'éducation et l'instabilité maritale; l'intérêt majeur, ici, est d'examiner la relation entre l'investissement en éducation post-mariage et l'instabilité

maritale mais voyons tout d'abord si une différence dans l'éducation des conjoints pourrait être une source d'instabilité du mariage. A ce sujet, Bumpass et Sweet soutiennent que c'est seulement des différences très marquées entre les niveaux d'éducation avant le mariage des conjoints qui sont associées à une plus forte instabilité. En effet (Bumpass et Sweet, 1972, p. 762) :

"Among wives not completing high school married to husbands who attended college, estimates of instability are three points higher than expected; among high school graduate women married to college graduate husbands, instability is four points higher than expected."

Cependant, il faut noter que ces cas (c'est-à-dire des différences marquées entre l'éducation des conjoints) sont peu nombreux comparativement à ceux où la scolarité des conjoints est assez semblable. Par exemple, Bentler et Newcomb (1978) ont observé que la corrélation entre l'éducation des conjoints est significative ($r = 0,28$, $p < .05$), de même que celle des ex-conjoints ($r = 0,37$, $p < .05$)¹. De plus, ils notent que les différences d'éducation entre conjoints et ex-conjoints sont non significatives.

Ainsi, la probabilité de divorce tend à augmenter lorsque les individus ont moins d'éducation et lorsqu'il y a des différences prononcées dans la scolarité des conjoints, ce dernier cas se produisant plutôt rarement. Mott et Moore (1979) ont traité particulièrement des facteurs économiques mais aussi des facteurs démographiques (âge) et

¹Bentler et Newcomb (1978), tableau 2, p. 1057.

scolaires influençant le divorce. Les facteurs économiques sont les effets "d'indépendance" et les effets "revenus". Ainsi, les facteurs qui amènent un sentiment, une impression d'indépendance économique de la femme, tels qu'un haut salaire ou l'accès à des revenus de placement par exemple, devraient encourager la femme à quitter le mariage. Inversement, les facteurs qui augmentent la dépendance de la femme envers son mari, tels que des revenus élevés ou des revenus de placement de la part du mari, sont des effets "revenus" lesquels devraient être normalement associés à des probabilités de divorce inférieures à la moyenne. Mott et Moore (1979, pp. 363-364) concluent leurs résultats :

"In general, it was found that direct economic factors are apparently of less importance as determinants of a marital breakdown than other socioeconomic background and demographic factors. While modest "income" and "independence" effects were noted, factors such as educational attainment (independent of the above factors), coming from a "broken home", age and duration of marriage were far more significant."

L'investissement dans l'éducation du conjoint serait donc un coût pour l'investisseur s'il se produit un effet d'indépendance (c'est-à-dire si le mari investit dans l'éducation de la femme) et si cet effet provoque le divorce. On devrait donc s'attendre à une probabilité de divorce supérieure à la moyenne si la femme a un statut occupationnel supérieur (normalement, un salaire supérieur) à celui de son mari¹.

¹Mott et Moore n'évoquent aucun élément de symétrie, c'est-à-dire l'effet d'un statut occupationnel du mari supérieur à celui de la femme sur la probabilité de divorce.

Richardson (1979) rejette cette hypothèse. L'auteur identifie deux bases théoriques : le "fonctionnalisme" sociologique et l'économie sociale. La première base théorique soutient que l'émancipation de la femme mariée (travail domestique vers travail sur le marché) est nécessairement accompagnée de profondes modifications de la structure de la famille. Aussi longtemps que le statut occupationnel de la femme sera inférieur à celui de l'homme, il ne devrait pas y avoir de problèmes. L'hypothèse est donc : la situation d'une femme avec un prestige égal ou supérieur à celui de l'homme sera problématique et stressante.

La seconde base théorique (économie sociale), issue de la théorie du mariage de Becker, nous amène à une hypothèse semblable. Le mariage entraîne des gains économiques et sociaux qui deviennent les conditions essentielles à la possibilité de mariage, à sa continuité ou à sa dissolution. Ainsi, l'insatisfaction maritale se produit à partir d'une augmentation de l'indépendance économique de la femme, une indépendance qui augmente son gain attendu d'une dissolution à un niveau supérieur au gain de demeurer dans l'union¹. Il en résulte l'hypothèse suivante : l'insatisfaction maritale se produira pour les hommes dont la femme a un prestige occupationnel égal ou supérieur et pour les femmes avec un prestige strictement supérieur à celui du mari.

¹La théorie du mariage de Becker propose que les taux de salaire des conjoints sont négativement corrélés dans un mariage où les gains des conjoints provenant de l'union sont à l'optimum, et puisque les femmes ont habituellement des revenus inférieurs à ceux des hommes, la probabilité de divorce sera supérieure lorsqu'il y aura une augmentation du salaire de la femme relativement à celui de l'homme.

Richardson (1979, p. 70) rejette statistiquement l'hypothèse et il motive le rejet en proposant :

"It is clear that wife occupational equality or superiority would neither arise accidentally nor instantaneously."

Plus loin, il ajoute (Richardson, 1979, p. 70) :

"[...] a considerable amount of information is exchanged by prospective marital partners prior to entering marriage. If, indeed, wife occupational superiority would engender marital troubles, it would seem reasonable to assume that prospective partners would avoid marriage at the outset."

Oppenheimer (1977) traite aussi du statut occupationnel des conjoints versus le divorce. L'auteur critique la théorie de Parsons, établie dans les années quarante, qui soutient que si la femme travaille, son statut occupationnel doit être inférieur à celui de l'homme afin d'assurer la stabilité de la famille. Oppenheimer démontre, par des estimations empiriques, que si la femme travaille, il est important que son statut occupationnel se reflète favorablement sur la position socio-économique de la famille et que ce maintien de statut compense le présumé besoin d'une occupation non compétitive de la femme versus celle de l'homme. L'auteur (Oppenheimer, 1977, p. 400) soutient :

"By and large, data on the joint occupational characteristics of husbands and wives support the view that status compatibility is an important factor, since relatively few wives and husbands are at highly distinct occupational levels. Furthermore, the data even suggest that it is more important for the wife to have an occupation which reflects favorably on the status position of the family rather than one which guarantees a low profile."

Il est à noter, cependant, que toutes ces études traitent ou utilisent la scolarité pré-mariage des conjoints. Ce qui nous intéresse tout particulièrement ici, c'est la scolarité acquise après le mariage, où un investissement en éducation s'est produit pendant les années d'union du conjoint. Becker, Landes et Michael (1977), dans leur analyse économique de l'instabilité maritale, discutent de ce phénomène. Ils posent l'hypothèse suivante : une augmentation de l'éducation d'un conjoint a un effet ambigu sur la probabilité de divorce. Ils invoquent le fait que des conjoints avec une scolarité élevée ont des gains plus élevés provenant du mariage dus à leur haute productivité de marché et hors marché. D'un autre côté, ils ont des gains plus faibles parce qu'il y a moins de spécialisation entre les conjoints, puisque le conjoint maintenant plus instruit participe davantage au marché du travail (ce qui tendra probablement à égaliser la participation de chaque conjoint dans les activités domestiques). Les auteurs (Becker, Landes et Michael, 1977, p. 1160) testent leur hypothèse et concluent :

"The effect of education is not stable in sign and generally not statistically significant. [...] The weak and ambiguous effect of education is not inconsistent with the theoretical analysis, for an increase in education has offsetting effects on the probability of dissolution."

La littérature sur les troubles maritaux des étudiants mariés permet d'éclaircir les raisons provoquant ces troubles. Rice (1978, p. 249) évoque entre autres :

"Time constraints due to educational or work commitments may also precipitate conflict within a marital relationship culminating in separation or divorce. A spouse may be asked to take an increasing share of the household management and child care ..."

Rice décrit d'autres comportements ou facteurs susceptibles d'engendrer des troubles maritaux chez les étudiants mariés, mais l'auteur (Rice, 1978, p. 250) retient :

"Clearly spouse support is a formidable factor in the decision to return to school."

En effet, la majorité des études sur les troubles maritaux des étudiants mariés concluent que l'appui du conjoint est une variable très importante. Par exemple, De Groot (1977) pose quelques hypothèses et les teste empiriquement par la suite. Entre autres, l'auteur pose les hypothèses suivantes : premièrement, la satisfaction maritale devrait être une relation directe avec l'appui du conjoint tel que perçu par l'étudiant; et deuxièmement, plus les perceptions du conjoint et de l'étudiant envers l'appui approprié à offrir à l'étudiant sont semblables, plus le niveau de satisfaction maritale sera élevé. De Groot ne rejette pas ces hypothèses.

On retient donc que l'effet d'un investissement dans l'éducation d'un conjoint sur l'instabilité maritale du couple est indéterminé selon Becker, Landes et Michael (1977). Les conjoints récoltent des gains suite à une éducation plus élevée mais aussi des pertes provoquées par le manque de spécialisation entre les conjoints dans les activités

de marché et hors marché. Cependant, un appui positif et soutenu du conjoint envers son partenaire étudiant réduit de beaucoup l'instabilité maritale possible dans le ménage.

A propos de ce dernier point, King (1982), dans son article théorique sur l'investissement dans le capital humain d'un conjoint, pose une hypothèse qui contourne le problème. Il assume que chaque conjoint a un droit de veto à propos de la stratégie d'investissement (ceci implique qu'aucun conjoint ne sera d'accord avec un investissement qui réduit son revenu attendu sous le niveau auquel il serait s'il était seul). King pose une autre hypothèse, raisonnable, à savoir que les coûts d'investissement sont financés à part égale. King (1982, p. 539) d'après son modèle théorique, conclut :

"The model indicates that when property rights to human capital reside exclusively in the individual who embodies the asset, the risk of divorce will generally result in inefficient patterns of investment."

En premier lieu, l'auteur propose la stratégie d'investissement suivante : investissement dans le conjoint A et aucun dans le conjoint B. Il obtient qu'en posant un taux du rendement de l'investissement de 10% et une probabilité de divorce de 33%, les revenus futurs de A seront augmentés et ceux de B diminués s'il y a divorce. Il en résulte que cette stratégie sera probablement évitée, étant donné que B est lésé. King propose ensuite une autre stratégie : investissement à taux de rendement positif dans A et à taux de rendement indéterminé dans B. Il

obtient (avec les mêmes paramètres de rendement dans A et de probabilité de divorce énoncés plus haut) que le taux de rendement dans B peut aller jusqu'à -9,3% pour que la seconde stratégie provoque une augmentation dans les revenus futurs de B (contrairement à une diminution auparavant) et aussi une augmentation dans ceux de A.

Cependant, lorsque les droits de propriété d'un conjoint sur le capital humain de l'autre conjoint seront reconnus, King (1982, pp. 539-540) conclut :

"Were property rights so defined, the possibility of divorce would create no additional uncertainty with regard to the future income of each spouse, thereby obviating the need for a hedge. Because a divorce could not sever, without compensation, one partner's claim to the future returns received by the other, it follows that this occurrence would leave the income of each unaffected [...] As a result unprofitable investments would have no appeal and each couple could endeavor to allocate its capital where returns are highest."

En conclusion, d'après les articles recensés, il semble justifié de poser l'hypothèse que lorsqu'il y aura investissement dans l'éducation d'un conjoint que les partenaires sont d'accord et qu'ils sont désireux d'effectuer les réallocations de temps que cela comporte. De plus, il en sera de même d'assumer que les droits de propriété d'un conjoint sur le capital humain de l'autre conjoint dans lequel il a investi sont reconnus. En effet, le Gouvernement du Québec vient de reconnaître ces droits de propriété par le nouveau Code civil du Québec (Loi 89,

votée en 1981) mis en vigueur par la Loi 18, votée en décembre 1982.

L'article 559 prévoit que :

"Au moment où il prononce le divorce, le tribunal peut ordonner à l'un des époux de verser à l'autre, en compensation de l'apport, en biens ou services, de ce dernier à l'enrichissement du patrimoine de son conjoint, une prestation payable au comptant ou par versements, en tenant compte, notamment, des avantages que procurent le régime matrimonial et le contrat de mariage."¹

De par cette loi, un individu qui aura investi dans le patrimoine de son conjoint, dans son éducation par exemple, peut donc se voir attribuer par le tribunal une prestation compensatoire, les "droits de propriété" étant reconnus².

A partir de cette revue de la littérature, un cadre analytique représentant le comportement des ménages a été construit; la section suivante de ce travail est dédiée à la présentation de ce cadre.

¹Code civil du Québec, chap. 39, pp. 399, 400, 411, 415.

²Cette loi, notée récemment, laisse beaucoup de place à l'interprétation cependant : les termes utilisés sont assez vagues (patrimoine, par exemple) et à notre connaissance, il n'y a qu'un seul cas dont le jugement énoncé invoque cette loi.

CHAPITRE II

Cadre analytique

Dans ce chapitre, nous présentons un cadre analytique qui nous permettra d'examiner les différents facteurs qui influencent le comportement des ménages quant à la décision d'investissement en éducation, tout particulièrement lorsqu'un des conjoints de la famille est présentement aux études. Ce cadre a été construit à partir des variables et des relations entre ces variables que nous avons présentées précédemment dans la revue de la littérature. Une description du cadre analytique précède une discussion sur les coûts et les bénéfices de l'investissement en éducation qui y sont présentés.

2.1. Description du cadre analytique

Le cadre analytique que nous présentons décrit les facteurs et comportements qui entrent en jeu lors de la décision d'investissement en éducation d'un des conjoints d'un ménage. Le ménage tente en premier lieu de maximiser l'utilité retirée des différents biens et activités : les biens du marché consommés, le temps de loisir des deux conjoints, l'éducation respective des conjoints, la production domestique et la "production enfant".

Le ménage fait face cependant à des contraintes de revenu et de temps dans le processus de maximisation. Ainsi, pour chaque période,

la somme des proportions de temps alloué à diverses "tâches" servant à produire les activités et à acquérir les biens présents dans la fonction d'utilité du ménage, devra être égale à l'unité. Ces proportions de temps sont : le temps de travail sur le marché, le temps de loisir, le temps d'éducation, le temps alloué à la production domestique et celui alloué à la "production enfant".

La contrainte de revenu exige que les revenus du ménage soient égaux à ses dépenses pour l'ensemble des périodes considérées. Le ménage obtient des revenus à partir de placements et du travail de ses membres sur le marché. Et les revenus de travail sont égaux au salaire de l'individu fois la proportion de temps qu'il alloue au travail sur le marché. Les dépenses sont composées des dépenses en biens du marché, en biens utilisés dans la production domestique et la "production enfant" et des coûts directs de l'éducation.

Le ménage tente donc de maximiser une fonction d'utilité tout en respectant des contraintes de temps et de revenu. Décrivons maintenant les relations qui existent entre les différentes variables qui déterminent le comportement du ménage. Le salaire est fonction de l'éducation acquise¹ et de l'expérience accumulée sur le marché du travail. Un investissement en éducation aura donc un effet bénéfique sur le salaire de

¹La théorie du capital humain propose que l'éducation influence positivement la productivité de l'individu sur le marché du travail, et par le fait même ses revenus (salaire).

l'investisseur. L'éducation à une période donnée est fonction de l'éducation acquise aux périodes précédentes et cette dernière aura une influence positive ou négative selon le cas (voir discussion sur Ben-Porath au chapitre I).

Le niveau d'éducation de l'autre conjoint est également une variable qui fait partie de la décision. En effet, selon Benham (1974), le mariage est un type particulier d'association qui incite davantage les membres à se partager les connaissances acquises. De plus, le coût de partage est très bas étant donné la proximité des conjoints (faible coût de communication et d'information). Ainsi, l'éducation d'un conjoint affectera les productivités de marché et hors-marché de l'autre conjoint. Les niveaux d'éducation de l'investisseur et de son conjoint seront donc des variables dans la prise de décision d'un investissement en éducation.

Le ménage retire de l'utilité de la production domestique et de la "production enfant". Ces productions sont effectuées à l'aide de biens du marché et d'inputs offerts par les deux conjoints et par leurs substituts. Les inputs offerts par les conjoints sont leur temps et leur éducation¹, et ceux des substituts sont leur temps et leur qualité. Cette qualité est fonction de l'éducation des conjoints puisqu'on observe généralement que les conjoints les plus éduqués engagent des substituts de meilleure qualité². Ainsi, le conjoint qui fait face à la décision

¹La théorie du capital humain propose que l'investissement en éducation fait augmenter la productivité hors-marché.

²Voir Leibowitz (1974b).

d'investir en éducation tiendra compte de l'effet bénéfique de l'éducation sur la productivité hors-marché, mais il devra également songer à une diminution ou à un réaménagement du temps offert à ces deux productions puisqu'un investissement en éducation requiert du temps de l'investisseur.

2.2. Bénéfices et coûts de l'investissement en éducation

Comme nous étudions la décision d'investissement en éducation de la part d'un conjoint lorsque l'autre conjoint est présentement aux études, nous examinerons les coûts et les bénéfices dans cette optique.

Le premier bénéfice, et le plus important aussi, est l'effet positif de l'éducation sur les revenus de l'individu. La théorie du capital humain soutient que l'investissement en éducation fait augmenter la productivité de l'individu sur le marché du travail, ce qui se traduit ensuite par des augmentations dans le salaire. Soulignons que la théorie du filtre nie l'effet positif de l'éducation sur la productivité de marché en soutenant que l'éducation n'est qu'un filtre qui signale aux employeurs la productivité de l'individu. Cela revient cependant au même quant à l'effet final, soit qu'un individu avec une éducation plus élevée a une productivité plus élevée.

La théorie du capital humain propose également que la productivité hors-marché est augmentée suite à un investissement en éducation.

La productivité de l'individu dans la production domestique et la "production enfant" sera donc haussée s'il investit en éducation.

Suite à ces deux effets (sur la productivité de marché et hors-marché), l'individu a un "choix" à faire entre travail sur le marché et travail hors-marché. Ainsi, si le bénéfice marginal sur les revenus est supérieur à celui sur la productivité hors-marché, l'individu ira sur le marché; l'inverse s'applique également.

Les bénéfices de l'investissement en éducation mentionnés précédemment sont du point de vue individuel. Il existe aussi des bénéfices au point de vue "familial". En effet, la littérature sur le transfert intergénérationnel indique que l'éducation des parents influence fortement les aspirations et les réussites scolaires des enfants. Cette influence se manifeste par la quantité et la qualité des inputs que les parents offrent à leurs enfants. La qualité des inputs est directement influencée par l'éducation des conjoints tandis que la quantité en biens l'est indirectement par l'effet positif de l'éducation sur les revenus. Un investissement en éducation de la part d'un conjoint aura donc un effet bénéfique sur sa productivité dans la "production enfant".

Il existe aussi des bénéfices de l'influence positive de l'éducation d'un conjoint sur celle de l'autre; on pense par exemple aux bénéfices de l'entraide scolaire. Lorsqu'un des conjoints est déjà aux études, et que l'autre décide d'investir, ce dernier retirera des bénéfices suite à l'entraide scolaire (discussion de la matière des cours, lecture

critique des travaux, etc.). Celui qui est déjà aux études retirera aussi le même genre de bénéfices puisque l'autre pourra également l'aider. Ce dernier bénéfice vient donc s'ajouter au premier. On peut penser que ces bénéfices seront plus élevés lorsque les deux conjoints étudient dans une discipline commune puisque le phénomène d'entraide sera davantage pertinent.

Si le conjoint qui décide d'investir en éducation doit diminuer ses heures de travail sur le marché afin d'étudier, il y aura probablement une diminution du revenu familial. Cependant, le conjoint qui est déjà aux études peut réaménager son temps afin de contrecarrer cette diminution de revenus en allant travailler sur le marché, ou, s'il y est déjà, en y augmentant ses heures de travail. L'effet net demeure donc ambigu. De plus, au lieu de diminuer ses heures de travail sur le marché, le conjoint investisseur peut diminuer le temps offert à certaines activités domestiques et à l'éducation des enfants. Les conjoints peuvent alors engager des substituts pour ces activités, ou diminuer leur temps de loisir, ou encore réaménager leur temps scolaire. Comme précédemment, l'effet demeure incertain.

En résumé, l'investissement en éducation de la part d'un conjoint lorsque l'autre conjoint est présentement aux études engendre une réallocation du temps des conjoints alloué à diverses activités et l'éducation supplémentaire acquise rapportera des revenus supplémentaires à l'investisseur, de même qu'elle augmentera sa productivité dans les tâches

domestiques et dans la "production enfant". De plus, les conjoints pourront récolter des bénéfices au point de vue de l'entraide scolaire.

L'investissement en éducation comporte principalement deux types de coûts : les coûts directs et les coûts indirects. Les coûts directs sont les frais de scolarité, les livres, etc. Les coûts indirects sont les revenus non gagnés, c'est-à-dire les revenus que l'individu aurait gagnés sur le marché du travail s'il n'avait pas investi en éducation. Les coûts indirects sont d'autant plus élevés, que la scolarité de l'investisseur est élevée puisque la scolarité influence positivement le salaire.

Les coûts indirects sont beaucoup plus élevés que les coûts directs. A ce sujet, Lemelin (1980, 23-24) rapporte quelques statistiques :

"Une étude de la Carnegie Commission (1973) aux Etats-Unis montre que les étudiants (et leurs parents) ne défraient que 27,3% des dépenses des universités, du coût direct, mais pas moins de 64,2% du coût total des études. Plus près de nous, Bélanger (1973) conclut que si les droits de scolarité ne représentaient en 1971-72 que 14% des dépenses de fonctionnement des universités, les étudiants défrayaient néanmoins de 47 à 53% du coût total des études universitaires, une fois qu'on avait tenu compte du manque à gagner."

Les étudiants peuvent faire face aussi à d'autres coûts indirects : ils doivent peut-être sacrifier des heures de loisir afin de financer les études par un travail à temps partiel. D'ailleurs, Lemelin (1980) rapporte que plus de 25% des étudiants à temps complet du post-

secondaire exerçaient un travail à temps partiel pendant l'année scolaire¹. Ainsi, les heures de travail empiéteront probablement sur les heures de loisir, ou encore, sur les heures d'études à la maison.

Les coûts de l'éducation rapportés ci-haut sont des coûts individuels. Le conjoint de celui qui décide d'investir en éducation ou non peut avoir une influence sur divers types de coûts, particulièrement lorsqu'il est présentement aux études. On pense ici aux coûts psychiques et aux coûts d'information de l'investissement en éducation, ces coûts sont influencés par la scolarité du conjoint. En effet, si la femme est plus instruite que l'homme par exemple, elle pourra informer davantage ce dernier sur les avantages et les inconvénients d'acquérir de l'éducation, ce qui a pour effet de diminuer les coûts d'information de l'homme. Le même phénomène s'applique également aux coûts psychiques.

Le ménage peut aussi encourir des coûts en biens domestiques non produits. Puisque l'investissement en éducation requiert du temps de la part de l'investisseur, ce dernier offrira peut-être moins de temps à la production domestique et si son conjoint ne peut réallouer son temps afin de pallier complètement la diminution d'offre de temps de l'investisseur, il y aura diminution dans la production domestique. Cependant, le ménage peut engager des substituts pour combler cette diminution, mais il encourra des dépenses monétaires ou autres pour la rémunération de ces substituts. Le même phénomène s'applique à la "production enfant".

¹Lemelin (1980), p. 43.

Ainsi, l'investissement en éducation de la part d'un conjoint lorsque l'autre conjoint est présentement aux études peut engendrer divers coûts : premièrement, les coûts encourus de façon à peu près égale pour tous les étudiants, soit les coûts directs (frais de scolarité, livres, etc.), les coûts d'information et les coûts psychiques; et deuxièmement, les coûts indirects (revenus non gagnés, loisirs sacrifiés), coûts rattachés à la production domestique et à la "production enfant". Nous avons procédé à une analyse empirique de la décision d'un conjoint d'investir en éducation lorsque l'autre conjoint est présentement aux études; le prochain chapitre y est consacré.

CHAPITRE III

Etude empirique

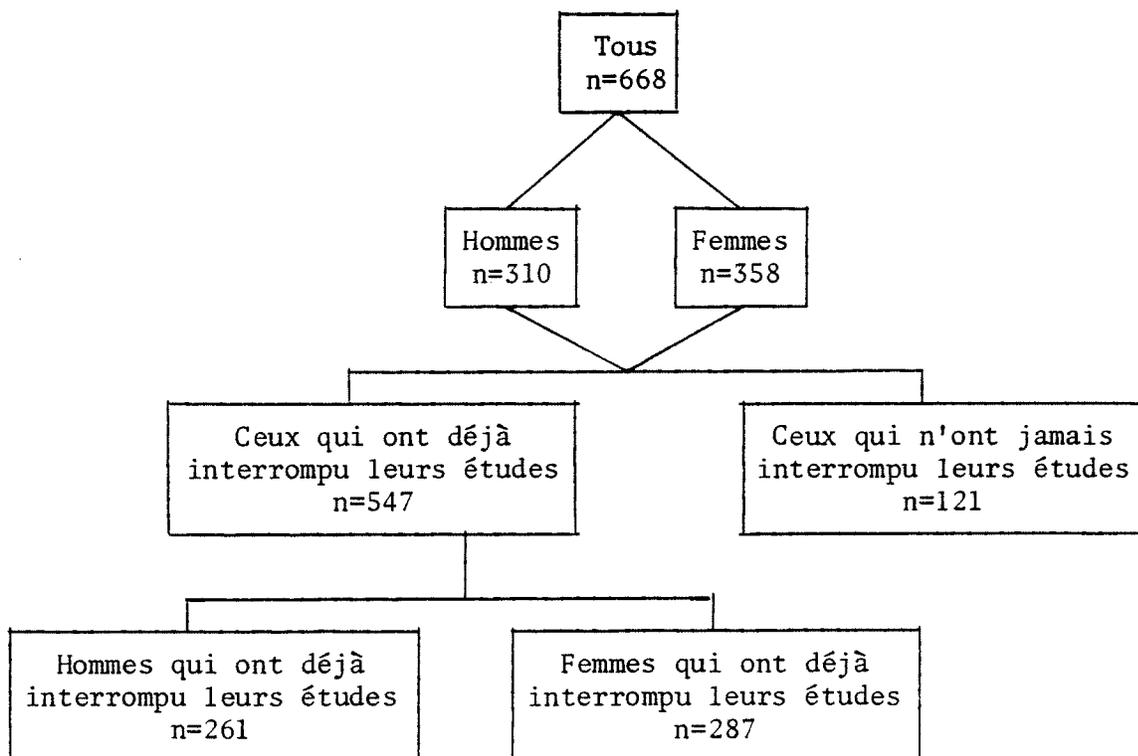
3.1. Source des données et échantillon

A l'aide de fonds de recherche F.C.A.C., deux professeurs de l'Université de Montréal, Mme Rachel Houle (sciences économiques) et M. Daniel Boothby (relations industrielles), assistés du Centre de sondages de l'Université de Montréal, effectuaient en décembre 1982 une enquête sur les ménages formés depuis au moins deux ans et dont un des conjoints au moins fréquentait une université québécoise francophone. Des questionnaires ont été distribués par la poste à plus de 900 ménages et 747 furent retournés.

Un des conjoints, qui est nécessairement aux études, avait à répondre à différentes questions le concernant ou s'adressant à l'autre conjoint (ce dernier n'étant pas nécessairement aux études). Les données recueillies sont multiples et variées : caractéristiques démographiques, scolaires, revenus, emploi, etc. Dans le domaine des études, les renseignements sont nombreux : le dernier diplôme obtenu, le champ de ce diplôme, le niveau d'études actuel, les aspirations scolaires, études à temps plein ou partiel, l'aide du conjoint pour les études, l'interruption des études, etc. Des données sur l'allocation du temps des conjoints à diverses tâches telles les études, la production domestique, le soin et l'éducation des enfants, le travail ont également été recueillies.

L'échantillon de base (747 individus) fut restreint à cause du manque d'information sur différentes questions, en particulier sur les revenus des conjoints. Nous avons éliminé tous ceux ayant omis de répondre à ces questions, ce qui a réduit l'échantillon à 668 individus. Cet échantillon de base fut divisé en six sous-échantillons afin de comparer les comportements.

Organigramme représentant la division des échantillons



On obtient alors 358 femmes et 310 hommes; 547 individus dont le conjoint a déjà interrompu ses études pendant au moins un an et 121 dont le conjoint n'a jamais interrompu; parmi les 547 individus, 286 sont des femmes et 261 des hommes.

Désormais, notre sujet d'étude (celui qui décide d'étudier ou non) sera appelé sujet et son conjoint (celui qui est nécessairement aux études) sera appelé conjoint. Il faut également noter qu'on supposera ici que, premièrement, les sujets dont le conjoint a déjà interrompu ses études devraient probablement les avoir interrompues aussi; et deuxièmement, que les sujets dont le conjoint n'a jamais interrompu ses études devraient également ne jamais les avoir interrompues. Cette hypothèse est fort plausible puisque l'âge du sujet et celui du conjoint sont très corrélés : 0,77 pour ceux qui ont déjà interrompu leurs études et 0,86 pour ceux qui ne l'ont jamais fait. Ainsi, les conjoints des ménages de l'enquête ont à peu près le même âge, et le sujet devrait donc s'être comporté de la même façon que son conjoint quant à l'interruption des études ou non.

3.2. Analyse de l'échantillon

Cette analyse se fera au moyen de corrélations simples et elle nous permettra de voir la relation entre diverses variables et la décision du sujet d'être aux études ou non. Nous étudierons d'abord le comportement du sujet selon les caractéristiques démographiques, ensuite

selon des variables de revenus et d'emploi, et enfin selon le dernier diplôme obtenu. (Les tableaux pour les différentes variables obtenus à partir des sous-échantillons qui ne sont pas présentés dans cette section sont tous en annexe).

3.2.1. L'âge et la présence d'enfants

L'âge du sujet a été divisé en cinq classes : 19 à 25 ans, 26 à 30; 31 à 35, 36 à 40, 41 ans et plus. D'après le tableau 3.1, il ressort clairement que plus l'âge du sujet augmente, moins il est aux études. Ce résultat était attendu puisqu'on sait que la période de rentabilisation est plus courte lorsque l'âge de l'investisseur augmente et qu'il devient donc moins profitable d'investir en éducation. Le même phénomène se produit pour les sous-échantillons, sauf pour les femmes et pour les femmes ayant interrompu leurs études. En effet, le pourcentage de oui de la variable ETUDES se stabilise aux alentours de 30 (ce qui est relativement élevé) pour les classes de femmes de 31 à 35 ans et 36 à 40 ans (voir annexe I, tableau A). Ceci s'explique peut-être par le fait que ces femmes ont des enfants qui viennent d'atteindre l'âge scolaire, ce qui les incite à retourner aux études, ayant plus de temps à leur disposition. Nous pourrions vérifier immédiatement cette hypothèse en examinant la variable PRESENCE D'ENFANTS.

Tableau 3.1

L'âge du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n¹=668)

ETUDES	Age					Total
	19 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 et plus	
Non	50,7	66,3	72,7	80,0	87,0	68,6
Oui	49,3	33,7	27,3	20,0	13,0	31,4
N	145	173	135	117	98	668

¹N = nombre de cas.

L'examen du tableau 3.2 nous conduit à une conclusion évidente : le pourcentage de sujets aux études et sans enfant est beaucoup plus fort que celui des sujets aux études et ayant des enfants. Lorsqu'il n'y a pas d'enfant présent au sein de la famille, 44,5% des sujets sont aux études et ce pourcentage diminue à environ 20% lorsqu'il y a des enfants. On remarque la très faible différence entre la présence d'enfants d'âge préscolaire et celle d'âge scolaire.

Tableau 3.2

La présence d'enfants et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n=668)

ETUDES	Présence d'enfants			Total
	AUCUN	0 à 5 ans	6 ans et plus	
Non	55,5	77,7	79,1	68,6
Oui	44,5	22,3	20,9	31,4
N	288	193	187	668

L'hypothèse énoncée plus haut ne se vérifie pas ici : on constate d'après le tableau 3.3 que le pourcentage de femmes qui ont déjà interrompu leurs études et qui les poursuivent présentement avec la présence d'enfants de 6 ans et plus, se chiffre à 28,2% comparativement à 22,8% avec la présence d'enfants de 0 à 5 ans, une différence d'à peine 6%. Pour les hommes ayant déjà interrompu leurs études, cette différence

Tableau 3.3

La présence d'enfants et la décision d'être aux études
(échantillon : interruption, femmes, n=286)

ETUDES	Présence d'enfants			Total
	AUCUN	0 à 5 ans	6 ans et plus	
Non	56,1	77,2	71,8	67,1
Oui	43,9	22,8	28,2	32,9
N	114	101	71	286

est encore plus mince, soit 3,2% (voir tableau B, annexe I). Il ne semble donc pas avoir de différences entre la présence d'enfants d'âge préscolaire et celle d'âge scolaire quant à la décision d'être aux études, mais c'est plutôt la présence d'enfants ou non qui est déterminante.

Pour les sujets qui n'ont jamais interrompu leurs études, seulement 24,8% ont des enfants comparativement à environ 65% pour les autres, ce qui est normal, étant donné que les premiers sont plus jeunes en moyenne. De plus, la présence d'enfants leur est beaucoup moins

désincitative envers la poursuite des études que pour les sujets ayant déjà interrompu. Ce résultat semble contredire le fait que les enfants peuvent être un facteur dans l'interruption des études. Ce n'est pas le cas pour ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études parce que ceux-ci ont sans doute pris en compte la poursuite sans interruption de leurs études dans leur décision d'avoir des enfants.

3.2.2. Les revenus et l'emploi

Les revenus du sujet, ses gains en salaires pour l'année d'imposition précédant l'enquête, ont été divisés en sept classes : 0 à 5 000 dollars, 5 001 à 10 000, 10 001 à 15 000, 15 001 à 20 000, 20 001 à 30 000, 30 001 à 50 000, et 50 001 et plus. Le tableau 3.4 nous indique que, généralement, plus les revenus du sujet augmentent, moins ce dernier est aux études. En effet, 42,6% des sujets sont aux études lorsqu'ils gagnent de 0 à 5 000\$, et ce pourcentage diminue à 15,4% pour ceux qui gagnent 50 001\$ et plus. Cependant, cette tendance générale est brisée

Tableau 3.4

Les revenus de salaire du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n=668)

Etudes	Revenus du sujet						
	0-5 000	5 001- 10 000	10 001- 15 000	15 001- 20 000	20 001 30 000	30 001 50 000	50 001 et plus
Non	57,4	61,0	75,0	86,3	67,4	78,0	84,6
Oui	42,6	39,0	25,0	13,7	32,6	22,0	15,4
N=668	197	77	72	51	132	100	39

par les classes de revenu 20 001 à 30 000 et 30 001 à 50 000, avec des taux de participation aux études de 32,6% et 22,0% respectivement. Ce sont probablement des sujets qui, avec des revenus quand même assez élevés, donc malgré le coût d'option élevé, retournent aux études pour se qualifier pour une promotion chez un employeur, ou pour se recycler par exemple¹. On observe ce même résultat pour ceux qui ont déjà interrompu leurs études, mais pour tous les autres échantillons, il n'y a aucune tendance qui ressort clairement.

Les revenus du conjoint semblent influencer négativement la décision du sujet d'être aux études. En examinant le tableau 3.5, on constate que plus les revenus du conjoint augmentent, moins le sujet est aux études, sauf pour la classe de revenus 50 001 et

Tableau 3.5

Les revenus de salaire du conjoint et la décision du sujet d'être aux études (échantillon : TOUS, n=668)

Etudes	Revenus du conjoint						
	0-5 000	5 001- 10 000	10 001- 15 000	15 001- 20 000	20 001- 30 000	30 001- 50 000	50 001 et plus
Non	62,9	59,0	64,3	69,2	71,2	82,0	65,5
Oui	37,1	41,0	35,7	30,8	28,8	18,0	34,5
N=668	167	100	56	52	132	128	33

¹Comme le revenu est très corrélé avec le niveau de scolarité, les répondants avec un revenu de 20 000\$ à 30 000\$ ou de 30 000\$ à 50 000\$ possèdent probablement un DEC ou un diplôme universitaire, donc sont susceptibles de retourner aux études.

plus (probablement dû au petit nombre de cas). On observe la même tendance pour l'échantillon femmes et pour celui des femmes qui ont déjà interrompu leurs études. Pour les hommes, il n'y a pas de tendance qui émerge, et pour ceux qui n'ont jamais interrompu, on obtient le même résultat que pour l'échantillon TOUS, et de façon très claire. On remarque donc que les revenus du conjoint semblent plus désincitatifs envers la décision d'être aux études pour les femmes sujets que pour les hommes.

La variable EMPLOI nous indique si le sujet détient un emploi ou non. Le tableau 3.6 nous révèle que parmi les sujets qui détiennent un emploi, 25,7% sont aux études comparativement à 45,8% lorsqu'ils ne sont pas sur le marché du travail¹. On obtient sensiblement les mêmes

Tableau 3.6

L'emploi du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n=668)

Etudes	Emploi		Total
	Non	Oui	
Non	54,2	74,3	68,6
Oui	45,8	25,7	31,4
N	190	478	668

¹On suppose ici que la décision du sujet d'occuper un emploi sur le marché du travail est prise avant celle d'être aux études ou non.

pourcentages pour les autres échantillons*, sauf pour celui des femmes qui ont déjà interrompu leurs études. Pour cet échantillon, que la femme détienne un emploi ou non ne change en rien sa décision d'être aux études selon le tableau 3.7, puisque le pourcentage de femmes aux études sans emploi est de 33,6% et celui des femmes aux études avec emploi est de 31,8%.

Tableau 3.7

L'emploi du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : femmes ayant interrompu
leurs études, n=286)

Etudes	Emploi		Total
	Non	Oui	
Non	66,4	68,2	67,1
Oui	33,6	31,8	32,9
N	107	179	286

On peut également comparer la décision d'être aux études de la part du sujet et la variable EMPLOIC qui indique si le conjoint du sujet détient un emploi ou non. Pour l'échantillon TOUS, on constate que le pourcentage de sujets aux études est plus fort lorsque le conjoint du sujet n'est pas sur le marché du travail que l'inverse. En effet, le pourcentage de sujets aux études passe de 38,2% lorsque le conjoint n'oeuvre pas sur le marché du travail à 27,3% lorsque ce dernier détient un emploi (voir tableau 3.8).

Tableau 3.8 *

L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n=668)

Etudes	EMPLOIC		Total
	Non	Oui	
Non	61,8	72,7	68,6
Oui	38,2	27,3	31,4
N	251	417	668

Ce même résultat est obtenu pour tous les échantillons sauf pour celui des hommes qui ont déjà interrompu leurs études. Que la femme, son conjoint, détienne un emploi ou non, ne change rien à sa décision d'être aux études puisqu'on obtient un pourcentage équivalent dans les deux cas.

Tableau 3.9

L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études
(échantillon : hommes ayant déjà interrompu
leurs études, n=261)

Etudes	EMPLOIC		Total
	Non	Oui	
Non	78,9	77,2	77,8
Oui	21,1	22,8	22,2
N	90	171	261

3.2.3. Le dernier diplôme

La variable "dernier diplôme obtenu par le sujet" est divisée en cinq classes : la première comprend le diplôme d'études primaires (DEP) et le diplôme d'études secondaires (DES); la seconde, le diplôme d'études collégiales (DEC); la troisième, le baccalauréat universitaire (BACC); la quatrième, la maîtrise universitaire (MAÎT); et la cinquième, qualifiée de AUTRE, inclut le baccalauréat cours classique, le doctorat¹, la licence, le certificat, etc. Nous nous attendons à ce que plus le diplôme sera élevé, moins le sujet sera aux études, sauf pour deux classes : DEP, DES et AUTRE. Pour cette dernière catégorie, les diplômes obtenus ne mènent pas directement à des études plus élevées, ils constituent en quelque sorte une "barrière" (sauf dans le cas du doctorat) à la poursuite des études. On s'attend donc à une très faible participation aux études de la part des sujets qui ont AUTRE comme dernier diplôme. Pour DEP et DES, la "barrière" est présente également en termes de prérequis et l'obtention d'un DEC étant souvent une étape nécessaire vers les études universitaires, le chemin à parcourir peut devenir ardu pour certains. Nous nous attendons au même résultat que AUTRE mais avec un pourcentage légèrement plus élevé pour DEP et DES puisque les études collégiales leur sont aussi accessibles.

¹Le doctorat est inclu dans la catégorie AUTRE pour deux raisons :
 1^o seulement 10 cas sur 668; et 2^o les études post-doctorales étant très rares, le doctorat devrait avoir un effet négatif comme les diplômes qualifiés de AUTRE.

Le tableau 3.10 nous indique que nos attentes sont vérifiées. De DEC à MAÎT, le pourcentage de sujets aux études passe de 45,9 à 21,4.

Tableau 3.10

Le dernier diplôme du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : TOUS, n=668)

Etudes	Dernier diplôme					Total
	DEP, DES	DEC	BACC	MAÎT	AUTRE	
Non	77,7	54,1	63,6	78,6	86,7	68,6
Oui	22,3	45,9	36,4	21,4	13,3	31,4
N	197	163	204	44	60	668

De plus, tel qu'attendu, celui de la catégorie AUTRE est très bas, 13,3 et celui de DEP et DES, 22,3, l'est également. On obtient les mêmes tendances pour les autres échantillons, sauf pour ceux des femmes, et des femmes ayant déjà interrompu leurs études. Pour l'échantillon femmes, le taux de participation aux études pour celles ayant un BACC comme dernier diplôme est très élevé, soit 51,2%. Le tableau 3.11 rend compte de ce résultat. On obtient à peu près les mêmes chiffres pour le groupe des femmes ayant déjà interrompu leurs études. Afin d'expliquer ce résultat, comparons les disciplines du baccalauréat universitaire comme dernier diplôme des femmes et des hommes (les résultats sont équivalents à ce sujet pour ceux et celles qui ont déjà interrompu leurs études). Les hommes qui possèdent un baccalauréat en sciences pures comme dernier diplôme sont plus nombreux que les femmes mais seulement 40,0% de ceux-ci

Tableau 3.11

Le dernier diplôme du sujet et la décision d'être aux études
(échantillon : femmes, n=358)

Etudes	Dernier diplôme					Total
	DEP, DES	DEC	BACC	MAÎT	AUTRE	
Non	75,4	60,7	49,8	76,9	83,3	64,7
Oui	24,6	39,3	51,2	23,1	16,7	35,3
N	122	111	88	13	24	35

sont présentement aux études comparativement à 61,5% pour les femmes¹. En sciences humaines, on a le même nombre d'hommes et de femmes, mais 60,0% de ces dernières sont présentement aux études comparativement à 10,0% pour les hommes. Enfin, on note une autre différence lorsque la discipline du baccalauréat comme dernier diplôme est en sciences de l'éducation : le nombre de femmes est plus élevé et le pourcentage de celles qui sont présentement aux études l'est aussi, soit 41,7% versus 25,0% pour les hommes. On constate que les femmes sont en plus grand nombre dans les disciplines où les perspectives d'emploi sont moins bonnes (sciences de l'éducation, sciences humaines) et moins nombreuses dans les disciplines où les perspectives sont meilleures (sciences pures)². Ainsi, elles doivent se spécialiser davantage afin d'obtenir un emploi ou afin de combattre la discrimination encore présente envers elles dans certains domaines (on pense aux sciences pures). C'est probablement pour ces raisons qu'on obtient un taux de participation aux études plus

¹Voir tableau N en annexe.

²Darveau (1981), dans le cadre de l'étude RELANCE, obtient sensiblement les mêmes résultats, et souligne, en tenant compte des disciplines d'étude des diplômés universitaires (Darveau, 1981, p. 57) : "Les femmes travaillent moins à plein temps que ne le font les hommes et le salaire des femmes est toujours inférieur à celui des hommes".

élevé pour les femmes ayant un baccalauréat universitaire comme dernier diplôme comparativement aux hommes.

Donc, en général, l'analyse statistique préliminaire de l'échantillon confirme nos attentes quant aux relations entre les diverses variables analysées et la décision d'être aux études. Passons maintenant à une analyse multivariée sur la décision du répondant d'être aux études ou non. La partie suivante est réservée à la description de l'équation empirique retenue.

3.3. Description de l'équation empirique

Le cadre analytique présenté précédemment décrivait les variables pertinentes dans la décision d'investir en éducation. A l'aide de ce cadre analytique, nous avons retenu les variables susceptibles d'influencer le comportement des sujets face à la décision d'investir ou non en éducation. Même si l'enquête utilisée pour ce travail empirique ne contient pas de données quantitatives sur l'allocation du temps à des tâches proposées dans le cadre analytique, elle inclut tout de même des données qualitatives (c'est-à-dire plutôt le sujet ou plutôt le conjoint) sur l'allocation du temps envers certaines tâches domestiques et envers les soins et l'éducation des enfants. Et, de la façon dont sont construites ces données qualitatives, elles devraient représenter adéquatement les données quantitatives.

Nous n'avons conservé que deux variables de tâches domestiques, les autres s'étant avérées non significatives (faire la lessive et ranger le linge, mener les enfants à l'école ou la garderie, faire l'épicerie, laver et coucher les jeunes enfants). Plusieurs variables de revenus étant disponibles, nous avons sélectionné la meilleure quant au niveau de signification. De plus, la variable épargne n'a pas été retenue parce que le taux de non-réponse est assez élevé et parce qu'elle était non significative.

Les variables à notre disposition étaient fort nombreuses et celles que nous avons retenues expliquent passablement bien la décision du sujet d'être aux études ou non. La relation proposée est la suivante :

$$\text{ETUDES} = f(\text{AGE, PRESENCE D'ENFANTS, DERNIER DIPLOME, NIVEAU DU DIPLOME, DISCIPLINE COMMUNE, REVENUS DU MENAGE, EMPLOI DES CONJOINTS, TACHES DOMESTIQUES, SUBSTITUT POUR GARDE DES ENFANTS})^1.$$

Plus formellement, voici la spécification du modèle estimé pour l'échantillon global et les sous-échantillons retenus :

$$\text{ETUDES} = f(\text{AGE, ENFPRE, ENFSCO, REVENU, REVENUC, REVPLA, DEC, BACC, MAÎT, AUTRE, NIVCOM, NIVINF, DISCOM, EMPLOI, EMPLOIC, SUBENF, REPAS, RANGER})$$

¹On entend par niveau du diplôme si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est inférieur, égal ou supérieur à celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint; et on entend par discipline commune si la discipline du dernier diplôme obtenu par le sujet est la même que celle des études présentes du conjoint.

où

- ETUDES = 1, si le sujet est aux études;
= 0, autrement.
- AGE = âge du sujet, en années.
- ENFPRE = 1, si présence d'enfants d'âge préscolaire dans le ménage;
= 0, autrement.
- ENFSCO = 1, si présence d'enfants d'âge scolaire dans le ménage;
= 0, autrement.
- REVENU = revenu salarial du sujet de l'année fiscale précédant
l'année de l'enquête, en dollars.
- REVENUC = revenu salarial du conjoint de l'année fiscale précédant
l'année de l'enquête, en dollars.
- REVPLA = revenus de placements du sujet de l'année fiscale précé-
dant l'année de l'enquête, en dollars.
- DEC = 1, si le dernier diplôme obtenu par le sujet est un diplôme
d'études collégiales;
= 0, autrement.
- BACC = 1, si le dernier diplôme obtenu par le sujet est un bacca-
lauréat universitaire;
= 0, autrement.
- MAÎT = 1, si le dernier diplôme obtenu par le sujet est une maîtrise
universitaire;
= 0, autrement.

- AUTRE = 1, si le dernier diplôme obtenu par le sujet est un doctorat universitaire, un certificat, une licence, un brevet, etc.;
= 0, autrement.
- NIVCOM = 1, si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est le même que celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint;
= 0, autrement.
- NIVINF = 1, si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est inférieur à celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint;
= 0, AUTREMENT.
- DISCOM = 1, si la discipline du dernier diplôme obtenu par le sujet est la même que celle des présentes études du conjoint;
= 0, autrement.
- EMPLOI = 1, si le sujet détient un emploi;
= 0, autrement.
- EMPLOIC = 1, si le conjoint détient un emploi;
= 0, autrement.
- SUBENF = 1, si le ménage engage une personne pour la garde des enfants pendant l'année universitaire;
= 0, autrement.
- REPAS = 1, si c'est seulement ou plutôt le conjoint qui prépare les repas du soir sur semaine;
= 0, autrement.
- RANGER = 1, si c'est seulement ou plutôt le conjoint qui range et nettoie la salle de bain et la cuisine;
= 0, autrement.

Il y aura trois variables dichotomiques omises de l'équation afin d'éviter les problèmes de collinéarité et les résultats obtenus seront discutés en fonction de ces catégories omises : une catégorie pour le dernier diplôme du sujet, une pour les niveaux de diplôme, et une pour la discipline du diplôme :

- DEPDES = 1, si le dernier diplôme obtenu par le sujet est un diplôme d'études primaires ou d'études secondaires;
= 0, autrement.
- NIVSUP = 1, si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est supérieur à celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint;
= 0, autrement.
- DISDIF = 1, si la discipline du dernier diplôme obtenu par le sujet diffère de celle des présentes études du conjoint.
= 0, autrement.

3.4. Attentes théoriques quant à l'influence des variables explicatives

On s'attend à ce que le coefficient de la variable AGE soit négatif. En effet, selon Ben-Porath, il est préférable d'investir en éducation lorsque l'individu est jeune, la période de rentabilisation étant alors plus longue. Ainsi, plus le sujet sera âgé, moins il sera avantageux pour lui d'être aux études, l'âge intervenant négativement sur la rentabilité de l'investissement. Il faut noter que l'inclusion

de l'âge comme variable dans l'équation empirique est des plus pertinentes. En effet, la majorité des études sur l'investissement en éducation utilise des échantillons où l'âge des sujets varie très peu tandis que l'échantillon utilisé ici, inclut des individus âgés de 20 ans jusqu'à 40 ans et plus.

La présence d'enfants devrait avoir un effet négatif également sur la présence du sujet aux études. Le fait d'avoir des enfants constitue une désincitation à investir en éducation puisque les parents doivent consacrer du temps pour leurs soins et leur éducation. La valeur du temps des parents est donc plus élevée, et comme l'investissement en éducation demande du temps de la part du sujet, il lui est désincitatif d'investir lorsqu'il y a des enfants au sein de la famille. On s'attend donc à ce que les coefficients des variables ENFPRE et ENFSCO soient négatifs. De plus, l'effet négatif du coefficient d'ENFRE devrait être supérieur à celui du coefficient d'ENFSCO parce que selon Lehrer et Nerlove, il semble plausible que les enfants d'âge scolaire soient plus intensifs en temps que ceux d'âge scolaire, ces derniers étant plus intensifs en biens.

Les parents, afin de contrecarrer l'effet "négatif" de la présence d'enfants, peuvent engager des substituts pour la garde des enfants. Le coefficient de la variable SUBENF devrait être positif puisque l'embauche de substituts permet d'augmenter le temps disponible du sujet pour les études. On suppose ici que la décision d'engager des

substituts pour la garde des enfants est une décision prise avant la décision du sujet d'être aux études ou non. Un effet négatif s'oppose à l'effet positif mentionné plus haut : le déboursé monétaire encouru pour la rémunération de ces substituts constitue un coût direct de l'éducation si les parents les engagent explicitement afin de permettre au sujet d'investir en éducation. On croit cependant que cet effet négatif ne devrait pas annuler, par son ampleur, l'effet positif du SUBENF sur la présence du sujet aux études.

L'investissement en éducation comporte des coûts indirects, c'est-à-dire les revenus que l'individu aurait pu gagner sur le marché. Ainsi, plus ces revenus sont élevés, plus il est désincitatif de s'éduquer. Donc le coefficient de la variable REVENU, devrait être négatif. Par contre, le coefficient de la variable REVPLA devrait être positif : les revenus de placement, n'impliquant pas la dimension temps de travail, deviennent une sorte de réserve pour le financement des études du sujet; ils devraient donc avoir un effet positif.

Les revenus du conjoint amènent deux effets contradictoires sur la présence du sujet aux études : un effet négatif et un effet positif. Plus les revenus du conjoint seront élevés, moins l'incitation aux études envers le sujet le sera puisqu'il sera alors moins nécessaire pour le sujet d'augmenter ses revenus, et donc le revenu familial, par le biais d'un investissement en éducation. C'est l'effet négatif. L'effet positif se décrit ainsi : plus les revenus du conjoint sont élevés, plus

il devient intéressant pour le sujet d'étudier car ces revenus peuvent l'aider à financer ses études, tout en maintenant un niveau de revenu familial qui soit satisfaisant pour les deux conjoints. Cependant, au lieu d'investir du temps en éducation, le sujet pourrait tout aussi bien augmenter son temps alloué pour les activités domestiques, ou pour les loisirs, ou pour le travail sur le marché, ou encore pour une combinaison de ces diverses activités. Cela vient donc diminuer quelque peu l'effet positif anticipé des revenus du conjoint sur la décision du sujet d'être aux études mais l'effet résultant, donc le signe du coefficient de la variable REVENUC, demeure ambigu.

La variable EMPLOI devrait avoir un effet négatif : premièrement, le coût d'option est négatif; et deuxièmement, si le sujet oeuvre sur le marché du travail, il aura moins de temps disponible pour investir en éducation. Ainsi, le signe du coefficient devrait être négatif. L'effet de la variable EMPLOIC (emploi du conjoint) est cependant incertain. Comme pour la variable REVENUC, on a un effet positif et un effet négatif. Lorsque le conjoint détient un emploi, il a moins de temps à offrir pour les activités domestiques, et c'est peut-être le sujet qui devra allouer du temps à ces tâches. Ceci le désincite à investir en éducation, puisqu'il a moins de temps disponible; c'est l'effet négatif. Si l'emploi du conjoint engendre des revenus qui sont considérés comme satisfaisants par les conjoints, il sera moins nécessaire pour le sujet d'allouer du temps au marché du travail, il pourra alors investir en

éducation; c'est l'effet positif. Cependant, comme précédemment pour la variable REVENUC, au lieu d'allouer du temps pour l'éducation, le sujet peut en offrir davantage pour d'autres tâches. Donc, l'effet résultant (le signe du coefficient de EMPLOIC) demeure incertain.

Nous nous attendons à ce que le coefficient de la variable DEC soit positif parce que, comparativement au diplôme d'études primaires ou secondaires (DEP - DES), la catégorie omise, le diplôme d'études collégiales (DEC) constitue un tremplin de par sa nature vers les études universitaires (un diplôme pas très élevé en termes de perspectives d'emploi et de rendement sur les revenus, un diplôme qui fournit les prérequis aux études universitaires, etc.¹), tandis que la contrainte à l'entrée par le biais des prérequis exigés pour l'admission à l'université est davantage présente pour ceux qui possèdent un DEP ou un DES comme dernier diplôme.

L'effet de la variable BACC est cependant ambigu : dans certaines disciplines, le baccalauréat comme dernier diplôme est très satisfaisant quant au rendement monétaire et aux perspectives d'emploi et il l'est très peu dans d'autres. Parfois, la maîtrise est exigée pour pouvoir pratiquer ce qui incite fortement les bacheliers à continuer leurs

¹Lapierre (1977) d'après l'enquête Relance effectuée auprès des étudiants québécois obtient le résultat suivant : les étudiants qui étaient inscrits dans un collège pour l'année 1974-75 et qui ne l'étaient plus pour l'année scolaire 1975-76 avaient un salaire hebdomadaire moyen de 161\$ (161\$ x 52 = 8 372\$/an) et 7,4% de ceux-ci étaient en chômage (tableau p. 28). Egalemeut à partir de l'enquête Relance, mais cette fois pour les diplômés universitaires de l'année 1974-75, ceux-ci avaient un revenu annuel moyen de 18 500\$ et 4,0% étaient en chômage en 1978 (voir ministère de l'Education du Québec, Relance à l'université, 1979, pp. 28, 29, 64, 65).

études; parfois, c'est une expérience sur le marché du travail qui est exigée comme prérequis à la maîtrise ce qui est désincitatif pour certains. On peut soupçonner un effet positif de la variable BACC sur la décision d'être aux études ou non, mais nos attentes quant au signe de son coefficient demeurent tout de même incertaines.

Le fait de posséder une maîtrise comme dernier diplôme devrait désinciter le sujet à poursuivre ses études car la maîtrise universitaire est un diplôme assez élevé en termes de rendement monétaire, d'estime de soi, de perspective d'emploi, etc. D'ailleurs, Otis (1976), dans son mémoire de maîtrise sur l'influence de facteurs économiques sur le choix de carrière, présente les caractéristiques les plus importantes dans le choix d'une carrière comportant des études universitaires. La caractéristique la plus importante pour les 189 étudiants interrogés est "un travail intéressant" (88%), vient ensuite "rencontrer des gens intéressants" (68%), "influencer la société" (60%), "les conditions de travail" (53%), "les possibilités d'emploi" (50%)¹. On peut penser que la maîtrise universitaire regroupe ces caractéristiques et on s'attend à ce que le coefficient de MAÎT soit négatif puisque les buts de l'investissement dans des études universitaires (perspective d'emploi, rendement monétaire, estime de soi, etc.) seront probablement "atteint" avec une maîtrise comme dernier diplôme.

¹Otis (1976), p. 98.

Nos attentes sont également négatives pour le diplôme AUTRE. Cette variable comprend premièrement, les doctorats; les études postdoctorales ou pour un deuxième doctorat étant assez rares, le fait de détenir un doctorat comme dernier diplôme devrait désinciter le sujet envers la poursuite des études. Deuxièmement, AUTRE comprend ceux qui ont un baccalauréat cours classique répondant difficilement aux prérequis généralement exigé pour des études universitaires car le baccalauréat cours classique était décerné voilà quelques années; ceux qui possèdent une licence ont quelquefois de la difficulté à obtenir des équivalences en crédits et parfois ne répondent pas aux prérequis exigés. Pour ces raisons, nous nous attendons à un signe négatif pour le coefficient de la variable AUTRE.

Il y a possibilité d'entraide des conjoints pendant leurs études lorsque ceux-ci sont au même niveau d'études (NIVCOM), et ce phénomène d'entraide est encore plus fort lorsque les deux conjoints sont dans la même discipline (DISCOM) ou que le sujet est à un niveau inférieur à celui du conjoint (NIVINF). Il devient donc incitatif pour le sujet d'investir en éducation lorsque NICOM ou NIVINF et DISCOM se produisent comparativement à NIVSUP (sujet à un niveau supérieur) ou DISDIF (discipline différente). On s'attend donc à des coefficients positifs pour ces trois variables. De plus, on peut s'attendre à ce que la probabilité que le sujet soit aux études augmente davantage lorsque le niveau de son dernier diplôme est inférieur à celui de son conjoint comparativement à

des niveaux communs puisque le phénomène d'entraide sera alors plus fort. On peut douter cependant, car il se peut qu'il y ait des difficultés de communication entre les conjoints lorsque le dernier diplôme du sujet est à un niveau inférieur. Pour cette raison, nos attentes sont incertaines quant à l'ampleur relative des coefficients des variables NIVINF et NIVCOM.

On sait qu'un investissement en éducation comporte une réallocation du temps de l'individu affecté à diverses tâches puisque celui-ci doit consacrer une partie de son temps pour assister aux cours et effectuer ses travaux scolaires. Ainsi, le temps alloué aux activités domestiques (REPAS, RANGER) pourra être affecté et une offre de temps plus élevée pour ces tâches de la part du conjoint pourrait être une incitation pour le sujet à investir en éducation. On s'attend donc à ce que REPAS et RANGER aient un effet positif sur la probabilité que le sujet soit aux études. On suppose ici que les comportements des conjoints face aux variables REPAS et RANGER sont ex ante à la décision du sujet d'investir en éducation ou non.

3.5. Résultats

La variable dépendante, le sujet est aux études ou non, ne nous permet pas d'utiliser la méthode d'estimation des moindres carrés ordinaires, et ce, pour trois raisons : premièrement, avec cette méthode, la variable dépendante doit prendre toutes les valeurs de $-\infty$ à $+\infty$ tandis que dans notre modèle empirique, seules les valeurs 0 et 1 sont acceptées; deuxièmement, la matrice variance-covariance ne sera pas convergente ce qui fait que les tests d'hypothèses sont non valides; et troisièmement, les estimateurs des coefficients seront convergents mais non efficaces dû à la présence d'hétéroscédasticité. Pour ces raisons, nous utiliserons le modèle PROBIT.

Les résultats seront présentés sous forme de tableaux pour les sept échantillons retenus. La valeur des coefficients estimés apparaît à la première colonne des tableaux; à la seconde, l'écart-type; et à la troisième colonne, comme les coefficients estimés par le modèle PROBIT ne sont pas directement interprétables, les coefficients transformés sont présentés. Ces derniers indiquent de combien variera la probabilité que le sujet soit aux études si tel événement X_i se produit. Pour calculer cette variation de probabilité, ce sont les valeurs moyennes de toutes les autres variables qui sont utilisées comme scénario de base, et la variation de probabilité est alors calculée en attribuant une valeur arbitraire à l'événement X_i .

Au bas de chaque tableau apparaît le test du quotient de vraisemblance qui vérifie si les variables de l'équation, lorsque prises ensemble, expliquent de façon significative la décision du sujet d'être aux études ou non¹.

Nous avons effectué d'autres régressions avec les mêmes variables de l'équation empirique présentée précédemment mais en ajoutant des variables d'interaction composées de chaque variable fois le sexe du sujet, ou fois l'interruption des études ou non. Les résultats de ces régressions sont présentés à l'annexe II et ils seront examinés lors de l'interprétation des résultats.

3.6. Interprétation des résultats

Tel qu'attendu, la variable AGE a un effet négatif sur la présence du sujet aux études. En effet, son coefficient est négatif et significatif pour tous les échantillons retenus. Par exemple, pour l'échantillon TOUS, si l'âge du sujet passe de 19 à 25 ans, la probabilité que le sujet soit aux études diminue de 0,97%. Si l'âge passe de 25 à 30, ou de 30 à 35, ou encore de 35 à 40, la probabilité diminue d'environ 0,80%. L'effet est beaucoup plus fort cependant si l'âge du sujet passe de 40 à 60 ans : la probabilité diminue alors de 2,99%.

¹Par exemple, nous avons obtenu 108,829 comme résultat du test pour l'échantillon TOUS, et la valeur tirée de la table du chi-deux est de 28,9 pour un intervalle de confiance de 95% (34,8 à 99%). Comme 108,829 est supérieur à 28,9, cela signifie que les variables de l'équation expliquent de façon significative la décision du sujet d'être aux études ou non.

Tableau I

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : TOUS, n=668

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,468 E-02*	0,183 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0097
- 25 à 30 ans			-0,0080
- 30 à 35 ans			-0,0079
- 35 à 40 ans			-0,0078
- 40 à 60 ans			-0,0299
ENFPRE	-0,638 *	0,185	-0,1971
ENFSCO	-0,309 *	0,147	-0,0997
REVENU	-0,433 E-05*	0,275 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0076
- 5 000 à 10 000\$			-0,0075
- 10 000 à 15 000\$			-0,0074
- 15 000 à 20 000\$			-0,0073
- 20 000 à 30 000\$			-0,0143
- 30 000 à 50 000\$			-0,0275
REVENUC	-0,470 E-06	0,306 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0008
- 5 000 à 10 000\$			-0,0008
- 10 000 à 15 000\$			-0,0008
- 15 000 à 20 000\$			-0,0008
- 20 000 à 30 000\$			-0,0016
- 30 000 à 50 000\$			-0,0032
REPLA	-0,340 E-06	0,900 E-05	
- 0 à 200			-0,0000
- 200 à 500			-0,0000
- 500 à 1 000			-0,0001
- 1 000 à 2 500			-0,0002
- 2 500 à 5 000			-0,0003
- 5 000 à 10 000			-0,0006

Tableau I (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : TOUS, n=668

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	-0,575 *	0,155	0,2063
BACC	-0,433 *	0,163	0,1522
MAÎT	0,247	0,278	0,0879
AUTRE	-0,259	0,252	-0,0814
NIVCOM	0,272 *	0,155	0,0932
NIVINF	0,220 *	0,172	0,0752
DISCOM	0,244 *	0,184	0,0864
EMPLOI	-0,575 *	0,132	-0,2039
EMPLOIC	-0,014	0,123	-0,0047
SUBENF	0,195	0,199	0,0678
REPAS	-0,076	0,123	-0,0255
RANGER	0,275 *	0,121	0,0937
CONSTANTE	-0,234 *	0,227	-0,0837

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 108,829 \quad (\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 108,829)$$

Tableau II

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : FEMMES, n=358

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,620 E-02*	0,317 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0136
- 25 à 30 ans			-0,0112
- 30 à 35 ans			-0,0110
- 35 à 40 ans			-0,0109
- 40 à 60 ans			-0,0416
ENFPRE	-0,551 *	0,233	-0,1870
ENFSCO	-0,034	0,222	-0,0121
REVENU	-0,236 E-05	0,542 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0043
- 5 000 à 10 000\$			-0,0042
- 10 000 à 15 000\$			-0,0042
- 15 000 à 20 000\$			-0,0042
- 20 000 à 30 000\$			-0,0083
- 30 000 à 50 000\$			-0,0163
REVENUC	-0,436 E-05*	0,336 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0081
- 5 000 à 10 000\$			-0,0080
- 10 000 à 15 000\$			-0,0080
- 15 000 à 20 000\$			-0,0079
- 20 000 à 30 000\$			-0,0155
- 30 000 à 50 000\$			-0,0300
REPLA	0,233 E-05	0,148 E-04	
- 0 à 200			0,0002
- 200 à 500			0,0003
- 500 à 1 000			0,0004
- 1 000 à 2 500			0,0013
- 2 500 à 5 000			0,0021
- 5 000 à 10 000			0,0042

Tableau II (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : FEMMES, n=358

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	0,316 *	0,193	0,1159
BACC	0,544 *	0,218	0,2042
MAÎT	-0,455	0,491	-0,1439
AUTRE	-0,438	0,370	-0,1407
NIVCOM	0,065	0,230	0,0234
NIVINF	0,045	0,235	0,0161
DISCOM	0,589 *	0,248	0,2252
EMPLOI	-0,459 *	0,175	-0,1672
EMPLOIC	0,046	0,172	0,0164
SUBENF	0,292 *	0,225	0,1085
REPAS	0,283 *	0,192	0,1049
RANGER	0,651 *	0,187	0,2467
CONSTANTE	-0,232	0,312	-0,0870

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 66,275 \quad (\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 66,275)$$

Tableau III

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : HOMMES, n=310

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,407 E-02*	0,238 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0076
- 25 à 30 ans			-0,0062
- 30 à 35 ans			-0,0061
- 35 à 40 ans			-0,0060
- 40 à 60 ans			-0,0231
ENFPRE	-0,645 *	0,378	-0,1699
ENFSCO	-0,297 *	0,216	-0,0856
REVENU	-0,585 E-05*	0,358 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0096
- 5 000 à 10 000\$			-0,0094
- 10 000 à 15 000\$			-0,0092
- 15 000 à 20 000\$			-0,0090
- 20 000 à 30 000\$			-0,0175
- 30 000 à 50 000\$			-0,0326
REVENUC	0,377 E-05	0,495 E-05	
- 0 à 5 000\$			0,0054
- 5 000 à 10 000\$			0,0055
- 10 000 à 15 000\$			0,0056
- 15 000 à 20 000\$			0,0057
- 20 000 à 30 000\$			0,0116
- 30 000 à 50 000\$			0,0241
REPLA	0,226 E-05	0,117 E-04	
- 0 à 200			0,0001
- 200 à 500			0,0002
- 500 à 1 000			0,0003
- 1 000 à 2 500			0,0010
- 2 500 à 5 000			0,0017
- 5 000 à 10 000			0,0034

Tableau III (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : HOMMES, n=310

Variable	Coefficient estimé		Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	1,124 *		0,298	0,3962
BACC	0,401 *		0,293	0,1240
MAÎT	0,529 *		0,401	0,1803
AUTRE	-0,170		0,384	-0,0480
NIVCOM	0,233		0,234	0,0708
NIVINF	0,350		0,293	0,1112
DISCOM	-0,144		0,325	-0,0410
EMPLOI	-0,885 *		0,232	-0,3064
EMPLOIC	0,049		0,192	0,0146
SUBENF	0,247		0,370	0,0773
REPAS	-0,120		0,203	-0,0366
RANGER	0,104		0,195	0,0306
CONSTANTE	-0,134		0,404	-0,0420

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 75,408 \quad (\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 75,408)$$

Tableau IV

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : CEUX QUI ONT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=547

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,438 E-02*	0,212 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0085
- 25 à 30 ans			-0,0070
- 30 à 35 ans			-0,0069
- 35 à 40 ans			-0,0068
- 40 à 60 ans			-0,0261
ENFPRE	-0,691 *	0,209	-0,1983
ENFSCO	-0,316 *	0,162	-0,0951
REVENU	-0,035 E-05	0,319 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0006
- 5 000 à 10 000\$			-0,0006
- 10 000 à 15 000\$			-0,0006
- 15 000 à 20 000\$			-0,0006
- 20 000 à 30 000\$			-0,0011
- 30 000 à 50 000\$			-0,0022
REVENUC	-0,222 E-05	0,329 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0036
- 5 000 à 10 000\$			-0,0035
- 10 000 à 15 000\$			-0,0035
- 15 000 à 20 000\$			-0,0035
- 20 000 à 30 000\$			-0,0069
- 30 000 à 50 000\$			-0,0135
REPLA	-0,002 E-05	0,949 E-05	
- 0 à 200			-0,0000
- 200 à 500			-0,0000
- 500 à 1 000			-0,0000
- 1 000 à 2 500			-0,0000
- 2 500 à 5 000			-0,0000
- 5 000 à 10 000			-0,0000

Tableau IV (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : CEUX QUI ONT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=547

Variable	Coefficient estimé		Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	0,694	*	0,170	0,2397
BACC	0,502	*	0,186	0,1682
MAÎT	0,415	*	0,319	0,1446
AUTRE	-0,135		0,271	-0,0407
NIVCOM	0,319	*	0,175	0,1029
NIVINF	0,287	*	0,194	0,0921
DISCOM	0,131		0,210	0,0425
EMPLOI	-0,447	*	0,153	-0,1489
EMPLOIC	0,067		0,141	0,0209
SUBENF	0,239		0,215	0,0782
REPAS	-0,293	*	0,143	-0,0907
RANGER	0,308	*	0,140	0,0980
CONSTANTE	-0,478	*	0,255	-0,1707

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18} (0,95) = 28,9 < 73,589$$

$$(\chi^2_{18} (0,99) = 34,8 < 73,589)$$

Tableau V

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : FEMMES AYANT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=286

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,396 E-05*	0,307 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0083
- 25 à 30 ans			-0,0069
- 30 à 35 ans			-0,0068
- 35 à 40 ans			-0,0067
- 40 à 60 ans			-0,0262
ENFPRE	-0,623 *	0,270	-0,2029
ENFSCO	-0,047	0,240	-0,0161
REVENU	0,521 E-05	0,635 E-05	
- 0 à 5 000\$			0,0088
- 5 000 à 10 000\$			0,0089
- 10 000 à 15 000\$			0,0090
- 15 000 à 20 000\$			0,0091
- 20 000 à 30 000\$			0,0186
- 30 000 à 50 000\$			0,0385
REVENUC	-0,660 E-05*	0,473 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0121
- 5 000 à 10 000\$			-0,0120
- 10 000 à 15 000\$			-0,0118
- 15 000 à 20 000\$			-0,0116
- 20 000 à 30 000\$			-0,0226
- 30 000 à 50 000\$			-0,0426
REPLA	0,251 E-05	0,158 E-04	
- 0 à 200			0,0002
- 200 à 500			0,0003
- 500 à 1 000			0,0004
- 1 000 à 2 500			0,0013
- 2 500 à 5 000			0,0022
- 5 000 à 10 000			0,0044

Tableau V (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : FEMMES AYANT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=286

Variable	Coefficient estimé		Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	0,393	*	0,212	0,1401
BACC	0,689	*	0,258	0,2561
MAÎT	-0,397		0,577	-0,1212
AUTRE	-0,417		0,412	-0,1281
NIVCOM	0,114		0,262	0,0396
NIVINF	0,128		0,267	0,0441
DISCOM	0,446	*	0,296	0,1652
EMPLOI	-0,350	*	0,204	-0,1229
EMPLOIC	0,069		0,204	0,0236
SUBENF	0,250		0,288	0,0894
REPAS	0,042		0,236	0,0146
RANGER	0,700	*	0,216	0,2602
CONSTANTE	-0,459	*	0,353	-0,1731

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 50,689 \quad (\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 50,689)$$

Tableau VI

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : HOMMES AYANT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=261

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,493 E-02*	0,289 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0082
- 25 à 30 ans			-0,0067
- 30 à 35 ans			-0,0065
- 35 à 40 ans			-0,0064
- 40 à 60 ans			-0,0240
ENFPRE	-0,452 *	0,352	-0,1080
ENFSCO	-0,264 *	0,203	-0,0671
REVENU	-0,209 E-05	0,429 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0028
- 5 000 à 10 000\$			-0,0028
- 10 000 à 15 000\$			-0,0028
- 15 000 à 20 000\$			-0,0028
- 20 000 à 30 000\$			-0,0055
- 30 000 à 50 000\$			-0,0106
REVENUC	-0,018 E-05	0,552 E-05	
- 0 à 5 000\$			-0,0002
- 5 000 à 10 000\$			-0,0002
- 10 000 à 15 000\$			-0,0002
- 15 000 à 20 000\$			-0,0002
- 20 000 à 30 000\$			-0,0005
- 30 000 à 50 000\$			-0,0009
REPLA	0,088 E-05	0,120 E-04	
- 0 à 200			0,0000
- 200 à 500			0,0001
- 500 à 1 000			0,0001
- 1 000 à 2 500			0,0003
- 2 500 à 5 000			0,0006
- 5 000 à 10 000			0,0012

Tableau VI (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : HOMMES AYANT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=261

Variable	Coefficient estimé		Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	1,338	*	0,324	0,4533
BACC	0,490	*	0,326	0,1347
MAÎT	0,725	*	0,457	0,2342
AUTRE	0,028		0,406	0,0074
NIVCOM	0,233		0,265	0,0625
NIVINF	0,348		0,335	0,0977
DISCOM	-0,074		0,357	-0,0187
EMPLOI	-0,815	*	0,277	-0,2610
EMPLOIC	0,231		0,224	0,0583
SUBENF	0,204		0,385	0,0554
REPAS	-0,342	*	0,230	-0,0964
RANGER	0,193		0,223	0,0485
CONSTANTE	-0,440		0,468	-0,1364

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 51,047 \quad (\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 51,047)$$

Tableau VII

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : CEUX QUI N'ONT JAMAIS INTERROMPU LEURS ETUDES, n=121

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
AGE	-0,861 E-02*	0,506 E-02	
- 19 à 25 ans			-0,0137
- 25 à 30 ans			-0,0170
- 30 à 35 ans			-0,0169
- 35 à 40 ans			-0,0168
- 40 à 60 ans			-0,0653
ENFPRE	-0,257	0,515	-0,1002
ENFSCO	0,055	0,564	0,0218
REVENU	-0,244 E-04*	0,129 E-04	
- 0 à 5 000\$			-0,0481
- 5 000 à 10 000\$			-0,0486
- 10 000 à 15 000\$			-0,0484
- 15 000 à 20 000\$			-0,0475
- 20 000 à 30 000\$			-0,0896
- 30 000 à 50 000\$			-0,1443
REVENUC	0,693 E-05	0,142 E-04	
- 0 à 5 000\$			0,0136
- 5 000 à 10 000\$			0,0136
- 10 000 à 15 000\$			0,0137
- 15 000 à 20 000\$			0,0138
- 20 000 à 30 000\$			0,0276
- 30 000 à 50 000\$			0,0551
REPLA	0,386 E-04	0,879 E-04	
- 0 à 200			0,0030
- 200 à 500			0,0046
- 500 à 1 000			0,0076
- 1 000 à 2 500			0,0230
- 2 500 à 5 000			0,0385
- 5 000 à 10 000			0,0763

Tableau VII (suite)

Résultats des variables expliquant la décision du sujet
d'être aux études ou non

Echantillon : CEUX QUI N'ONT JAMAIS INTERROMPU LEURS ETUDES, n=121

Variable	Coefficient estimé	Ecart-type	Coefficient transformé
DEC	-0,355	0,480	-0,1385
BACC	-0,052	0,436	-0,0206
MAÎT	-0,412	0,726	-0,1564
AUTRE	-1,152 *	0,793	-0,3673
NIVCOM	0,449	0,420	0,1769
NIVINF	-0,061	0,471	-0,0241
DISCOM	0,836 *	0,453	0,3174
EMPLOI	-1,004 *	0,359	-0,3843
EMPLOIC	-0,257	0,366	-0,1013
SUBENF	0,065	0,708	0,0258
REPAS	0,522 *	0,304	0,2055
RANGER	0,346	0,298	0,1370
CONSTANTE	0,652 *	0,607	0,2327

* : significatif à 90% (test unilatéral).

$$\chi^2_{18}(0,95) = 28,9 < 49,169$$

$$(\chi^2_{18}(0,99) = 34,8 < 49,169)$$

Pour les autres échantillons, on remarque que l'âge a un effet négatif beaucoup plus prononcé pour les femmes que pour les hommes. Ce résultat est cependant trompeur : parmi ceux qui ont déjà interrompu leurs études, les résultats sont équivalents pour les hommes et pour les femmes; et pour ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études, cet échantillon contenant plus de femmes (60%) que d'hommes (40%), le coefficient de la variable AGE est très élevé ce qui devrait influencer le coefficient de l'échantillon femmes.

Les résultats obtenus de l'effet de la présence d'enfants, sur la décision du sujet d'être aux études, confirment nos attentes. Le coefficient de la variable ENFPRE (présence d'enfants d'âge préscolaire) est négatif et significatif pour l'échantillon TOUS; il en est de même pour le coefficient de la variable ENFSCO (présence d'enfants d'âge scolaire). De plus, tel qu'attendu, l'effet négatif de ENFPRE est supérieur à celui de ENFSCO, leur coefficient étant égal à -19,71% et -9,97% respectivement.

Pour l'ensemble des femmes de même que pour les femmes ayant déjà interrompu leurs études, l'ampleur du coefficient de la variable ENFSCO est assez faible et il est non significatif. Ce résultat s'explique aisément : comme ce sont généralement les femmes qui s'occupent davantage des enfants que les hommes, lorsque les enfants atteignent l'âge scolaire, cela augmente le temps disponible de la femme pour d'autres activités dont l'éducation. Ce résultat amène donc une différence encore plus marquée entre les coefficients de ENFPRE et ENFSCO pour ces deux échantillons.

On obtient les mêmes résultats que l'échantillon TOUS pour les autres sous-échantillons sauf pour ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études, où les coefficients des variables ENFPRE et ENFSCO ne sont pas significatifs. Comme mentionné précédemment dans la section sur les attentes théoriques, il est normal que la présence d'enfants ait très peu d'influence sur la décision d'être aux études pour ce type de sujets puisque le processus de décision d'avoir des enfants ou non inclut généralement la dimension études des conjoints.

Le coefficient de la variable REVENU n'est significatif et du signe attendu que pour trois échantillons : tous, les hommes, et ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études. (La différence entre ceux qui ont déjà interrompu et ceux qui n'ont jamais interrompu est significative puisque le coefficient de la variable d'interaction REVENU * INTERRUPTION DES ETUDES s'est avéré significatif). De plus, on s'attendait à ce que plus les revenus du sujet soient élevés, plus la probabilité négative que celui-ci soit aux études augmente, ce qui n'est pas le cas puisque le coefficient de REVENU est à peu près le même pour les quatre premières classes de revenus mais il augmente cependant pour les deux dernières classes¹. Cette particularité indique qu'il existe peut-être un seuil psychologique de revenu, soit 20 000\$, qui fait que la probabilité que le sujet soit aux études est davantage négative lorsque ses revenus sont au-dessus du seuil de 20 000\$ que l'inverse.

¹Nous avons effectué des régressions avec la variable REVENU² mais son coefficient s'est avéré non significatif dans tous les cas.

Les résultats obtenus pour la variable REVENUC ne sont guère encourageants : son coefficient n'est significatif que pour deux échantillons, soit l'ensemble des femmes de même que pour les femmes qui ont déjà interrompu leurs études. (Cette différence entre les hommes et les femmes confirme le résultat obtenu des estimations effectuées avec des variables d'interaction où la variable $REVENUC * SEXE$ était significative). Le coefficient de REVENUC est négatif et comme pour celui de la variable REVENU, les quatre premières classes de revenus ont à peu près le même coefficient mais légèrement plus élevé : environ -0,80% pour l'ensemble des femmes et -1,20% pour les femmes ayant déjà interrompu leurs études. Que les revenus du conjoint ne soient significatifs que pour les femmes sujets, en même temps que leurs propres revenus ne le sont pas, est peut-être dû à leur comportement face au rendement d'études éventuelles. Elles considèrent peut-être que le niveau de revenu familial est déjà satisfaisant et que ce revenu ne peut être augmenté de façon significative que par un investissement massif de leur part dans les études.

Les résultats obtenus démontrent que les revenus de placement, REVPLA, n'ont aucune influence sur la décision du sujet d'être aux études ou non. En effet, le coefficient de REVPLA s'est avéré non significatif pour l'échantillon TOUS et pour tous les sous-échantillons.

Le coefficient de la variable DEC (le sujet possède un diplôme d'études collégiales comme dernier diplôme) est significatif et positif, ce qui correspond à nos attentes, sauf pour ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études où il n'est pas significatif. De plus, le fait de posséder un DEC comme dernier diplôme semble inciter fortement les sujets à investir en éducation. En effet, lorsque c'est le cas, la probabilité augmente de 20,63% pour l'échantillon TOUS, et même jusqu'à 45,33% pour les hommes ayant déjà interrompu leurs études.

Le coefficient de la variable BACC se comporte de la même façon quant au signe et à la signification que celui de la variable DEC. Cependant, on note ici, comme lors de l'analyse de l'échantillon, une différence marquée entre les hommes et les femmes. En effet, lorsque le sujet possède un baccalauréat universitaire comme dernier diplôme, la probabilité qu'il soit aux études augmente de 20,42% pour l'ensemble des femmes et de 12,40% pour les hommes, et dans le cas des sujets qui ont déjà interrompu leurs études, la probabilité augmente de 25,61% pour les femmes et de 13,47% pour les hommes. La même raison invoquée précédemment lors de l'analyse de l'échantillon s'applique ici aussi : les femmes sont davantage concentrées dans des disciplines où les perspectives d'emploi ne sont pas très bonnes, ce qui les incite à poursuivre des études de maîtrise.

Contrairement à nos attentes, le coefficient de la variable MAÎT, est positif lorsqu'il est significatif soit pour l'ensemble des

hommes, les hommes ayant déjà interrompu leurs études et ceux ayant déjà interrompu. De plus, l'ampleur du coefficient est assez forte : la probabilité que le sujet soit aux études lorsqu'il détient une maîtrise comme dernier diplôme augmente de 18,03%, 23,42% et 14,46% respectivement pour les trois échantillons énumérés précédemment. On aurait pu expliquer cette différence entre les hommes et les femmes¹ en examinant la discipline de leur maîtrise où on aurait peut-être constaté que les disciplines où il y a plus d'hommes offrent des taux de rendement des études de doctorat supérieurs aux disciplines des femmes, ce qui inciterait les hommes à poursuivre leurs études lorsqu'ils détiennent une maîtrise comme dernier diplôme. Malheureusement, les femmes et les hommes possédant une maîtrise étant peu nombreux, 13 et 31 respectivement, nous ne pouvons établir des comparaisons qui soient valables.

Le signe du coefficient de la variable AUTRE est du même sens que nos attentes, négatif, mais il n'est significatif que pour un échantillon soit ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études. De plus, l'ampleur du coefficient est assez élevé : la probabilité que le sujet soit aux études lorsqu'il détient AUTRE comme dernier diplôme diminue de 36,73%. Evidemment, nous avons obtenu un coefficient significatif pour la variable d'interaction AUTRE * INTERRUPTION DES ETUDES OU NON. En examinant la composition de la variable AUTRE pour les deux échantillons interruption et non-interruption des études, on obtient : premièrement,

¹Nous avons obtenu un coefficient significatif pour la variable d'interaction MAÎT * SEXE.

un pourcentage égal de sujets qui ont un doctorat comme dernier diplôme; deuxièmement, parmi ceux qui ont déjà interrompu, 29,5% ont un baccalauréat cours classique comparativement à 42,9% pour ceux qui n'ont jamais interrompu; et troisièmement, 55,7% ont un brevet, une licence, etc. pour le premier échantillon mentionné et 42,9% dans le second. Cette différence entre les deux échantillons au point de vue du degré de signification du coefficient de la variable AUTRE peut s'expliquer peut-être par le fait que la proportion de ceux qui ont un baccalauréat cours classique est plus élevée dans le cas des sujets qui n'ont jamais interrompu leurs études. En effet, ce diplôme constitue probablement une "barrière" plus forte à l'entrée pour les études universitaires que les brevets ou licences et c'est peut-être pour cette raison que la variable AUTRE n'est significative que pour ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études.

Le coefficient de la variable NIVCOM a le signe attendu lorsqu'il est significatif soit pour seulement deux échantillons : tous, et ceux qui ont déjà interrompu leurs études. Lorsque les derniers diplômes obtenus par les conjoints sont du même niveau, la probabilité que le sujet soit aux études augmente de 9,32% pour le premier échantillon et de 10,29% pour le second. Le coefficient de la variable NIVINF se comporte de la même façon que celui de NIVCOM : il est positif et significatif pour les mêmes échantillons. Que le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet soit inférieur à celui du dernier diplôme du conjoint semble donc inciter le sujet à être aux études mais de façon moindre que lorsque les derniers diplômes sont de même niveau. En effet, quoique les

différences soient minimales, le coefficient de la variable NIVINF est inférieur à celui de la variable NIVCOM : pour l'échantillon TOUS, le coefficient de NIVCOM est égal à 9,32% tandis que le coefficient de NIVINF est égal à 7,52%; il en est de même pour le sous-échantillon des sujets qui ont déjà interrompu leurs études, soit 10,29% et 9,21% respectivement.

Tel qu'on s'y attendait, la variable DISCOM a un effet positif sur la probabilité que le sujet soit aux études. En effet, le coefficient est positif et significatif pour les échantillons TOUS, l'ensemble des femmes, les femmes qui ont déjà interrompu leurs études et ceux qui n'ont jamais interrompu. De plus, l'effet de cette variable est non négligeable : la probabilité que le sujet soit aux études lorsque la discipline de son dernier diplôme est la même que celle des études présentes de son conjoint augmente de 8,64% dans le cas de l'échantillon TOUS jusqu'à 31,74% pour le sous-échantillon des sujets qui n'ont jamais interrompu leurs études. Cette différence entre ceux qui ont déjà interrompu et ceux qui ne l'ont jamais fait est significative, le coefficient de la variable DISCOM * INTERRUPTION DES ETUDES étant significatif. Enfin, il semble que ce soit les femmes qui profitent des économies externes que procure DISCOM puisqu'on a obtenu un coefficient significatif pour la variable d'interaction DISCOM * SEXE.

Les résultats pour la variable EMPLOI correspondent à nos attentes, son coefficient étant significatif pour tous les échantillons retenus. L'effet désincitatif de sujet de détenir un emploi sur le marché

du travail sur la décision d'être aux études est très fort puisque le coefficient varie de -12,29% dans le cas des femmes ayant déjà interrompu leurs études jusqu'à -38,43% pour ceux qui n'ont jamais interrompu. De plus, on note des différences entre les hommes où le coefficient de EMPLOI est beaucoup plus élevé (-30,64%) comparativement aux femmes (-16,72%) et entre ceux qui ont déjà interrompu leurs études (14,89%) et ceux qui n'ont jamais interrompu (-38,43%)¹. Egalement, la variable EMPLOI ne comporte pas d'effet dû à la présence d'enfants puisque le coefficient de la variable d'interaction EMPLOI * PRESENCE D'ENFANTS s'est avéré non significatif.

Que le conjoint détienne un emploi ou non sur le marché du travail n'a aucun effet significatif sur la probabilité que le sujet soit aux études. Effectivement, le coefficient de la variable EMPLOIC n'est pas significatif pour tous les échantillons que nous avons retenus.

Nos attentes sont vérifiées pour la variable SUBENF où on obtient un coefficient supérieur à zéro mais significatif pour seulement un échantillon, l'ensemble des femmes. Dans ce cas-ci, la probabilité que le sujet soit aux études augmente de 10,85% lorsque le ménage engage une personne pour la garde des enfants pendant l'année universitaire. On aurait tendance à croire qu'il existe une différence entre hommes et femmes mais le coefficient de la variable d'interaction SUBENF * SEXE

¹Ces différences sont significatives puisque les coefficients des variables d'interaction EMPLOI * SEXE et EMPLOI * INTERRUPTION DES ETUDES étaient significatifs.

nous indique le contraire puisqu'il est non significatif. Il faut également noter que le coefficient est très peu significatif (à la limite) pour l'échantillon des femmes, la différence entre le coefficient estimé (0,292) et l'écart-type (0,225) étant très faible.

Les résultats relatifs à la variable REPAS sont plutôt inconsistants. Lorsque c'est seulement ou plutôt le conjoint qui prépare les repas du soir sur semaine, la probabilité que le sujet soit aux études augmente (selon nos attentes) de façon significative pour deux échantillons : l'ensemble des femmes et ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études; la probabilité diminue (coefficient négatif) significativement pour deux échantillons : ceux qui ont déjà interrompu leurs études et les hommes qui ont déjà interrompu; enfin, il n'est pas significatif pour le reste des échantillons retenus¹. L'inconsistance de ces résultats s'explique difficilement : peut-être que l'hypothèse voulant que le comportement des conjoints face à la variable REPAS soit ex ante à la décision du sujet d'être aux études ne s'applique pas aux deux régressions comportant un coefficient négatif.

Les résultats sont par ailleurs consistants pour la variable RANGER. Tel qu'attendu, le coefficient est positif et significatif pour la majorité des échantillons sauf pour trois : l'ensemble des hommes, les hommes ayant déjà interrompu leurs études et ceux qui ne les ont jamais interrompues. La probabilité que le sujet soit aux études lorsque

¹Les différences entre hommes et femmes et entre interruption ou non-interruption des études sont significatives puisque les coefficients des variables d'interaction REPAS * SEXE et REPAS * INTERRUPTION sont significatifs.

c'est seulement ou plutôt le conjoint qui range et nettoie la salle de bain et la cuisine augmente de 9,37% pour l'échantillon TOUS jusqu'à 26,02% dans le cas des femmes ayant déjà interrompu leurs études. Comme pour la variable REPAS, il existe des différences significatives entre hommes et femmes (le coefficient de RANGER * SEXE est significatif) mais non entre ceux qui ont interrompu leurs études et ceux qui n'ont pas interrompu puisque le coefficient de la variable d'interaction RANGER * INTERRUPTION DES ETUDES n'est pas significatif. Il semble donc d'après les résultats obtenus pour les variables RANGER et REPAS que l'allocation du temps à ces tâches domestiques influence significativement la probabilité que les femmes sujets soient aux études et non significativement dans le cas des hommes sujets.

3.7. Synthèse des résultats

Les résultats obtenus pour les sept échantillons sont tout de même assez satisfaisants. Le coefficient de la variable AGE est significatif et négatif pour tous les échantillons. Plus l'âge du sujet augmente, plus la probabilité qu'il soit aux études diminue. Les résultats pour les variables sur la présence d'enfant (ENFPRE et ENFSCO) confirment nos attentes, leur coefficient étant négatif et celui d'ENFPRE étant supérieur à celui d'ENFSCO. Le coefficient de la variable ENFPRE est significatif pour tous les échantillons sauf pour celui des sujets qui n'ont jamais interrompu leurs études. Il en est de même pour celui d'ENFSCO mais ce

dernier est également non significatif pour les femmes sujets et pour les femmes ayant déjà interrompu leurs études.

Le coefficient de la variable REVENU n'est significatif et du signe attendu (négatif) que pour trois échantillons (tous, les hommes, et ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études). Les résultats pour la variable REVENUC ne sont guère mieux : le coefficient est significatif pour seulement deux échantillons, l'ensemble des femmes et les femmes ayant déjà interrompu. Les revenus de placement, quant à eux, ne semblent avoir aucun effet sur la probabilité que le sujet soit aux études puisque son coefficient n'est significatif pour aucun des échantillons.

Les résultats pour la variable EMPLOI correspondent à nos attentes (coefficient négatif) et sont significatifs pour tous les échantillons, tandis que c'est l'inverse pour la variable EMPLOIC puisque nous avons obtenu un coefficient non significatif pour tous les échantillons. Ainsi, les revenus du conjoint (REVENUC) et le fait qu'il détienne un emploi sur le marché du travail (EMPLOIC) ont très peu d'effet sur la probabilité que le sujet soit aux études. De plus, le facteur temps semble plus important que le facteur monétaire dans la décision du sujet d'être aux études puisque le coefficient de EMPLOI est généralement plus élevé (et significatif pour tous les échantillons) que celui de la variable REVENU (et significatif pour trois échantillons seulement)¹.

¹Il ne devrait pas exister de problèmes de multicolinéarité puisque la corrélation entre les variables EMPLOI et REVENU n'est que de 0,45 environ pour les sept échantillons retenus.

Nos attentes sont confirmées quant au signe (positif) des variables DEC et BACC; leurs coefficients sont généralement significatifs sauf pour l'échantillon de ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études. Ce n'est pas le cas pour la variable MAÎT cependant, puisque le signe du coefficient, lorsqu'il est significatif (l'ensemble des hommes, les hommes ayant déjà interrompu et ceux qui n'ont jamais interrompu), est contraire à nos attentes (positif). Le coefficient de la variable AUTRE est négatif (selon nos attentes) mais il n'est significatif que pour un seul échantillon, soit ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études.

Les coefficients des variables NIVCOM et NIVINF se comportent de la même façon : ils sont positifs et significatifs pour deux échantillons seulement (tous et ceux qui ont déjà interrompu leurs études). De plus, l'ampleur du coefficient de NIVCOM est supérieur à celle du coefficient de la variable NIVINF.

Tel qu'on s'y attendait, la variable DISCOM influence positivement la probabilité que le sujet soit aux études, et le coefficient est significatif pour quatre échantillons : tous, l'ensemble des femmes, les femmes qui ont déjà interrompu leurs études et ceux qui n'ont jamais interrompu.

Les résultats relatifs à la variable REPAS sont inconsistants : négatifs et significatifs pour certains échantillons et positifs et significatifs pour d'autres. Le coefficient de la variable RANGER, cependant,

est positif (selon nos attentes) et significatif pour quatre échantillons sur sept. Quant à la variable SUBENF, le signe du coefficient correspond à nos attentes (positif) mais le coefficient n'est significatif que pour un échantillon, soit l'ensemble des femmes.

CONCLUSION

Nous avons proposé dans le cadre analytique diverses variables et relations entre variables qui nous ont permis d'analyser la décision d'un conjoint d'investir en éducation lorsque l'autre conjoint est présentement aux études. Nous avons procédé par la suite à des estimations empiriques de cette décision à l'aide du modèle PROBIT et les résultats obtenus correspondent dans l'ensemble à nos attentes théoriques et sont généralement significatifs.

La décision d'un conjoint d'être aux études lorsque l'autre y est présentement semble influencée de façon négative par son âge et par la présence d'enfants (surtout d'âge préscolaire). Cependant, le fait de posséder un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat universitaire devrait avoir une influence positive sur la décision d'être aux études. La maîtrise comme dernier diplôme a un effet positif mais les résultats obtenus pour cette variable ne sont significatifs que pour la moitié des échantillons retenus.

Le facteur temps semble beaucoup plus important que le facteur monétaire car le coefficient de la variable EMPLOI est négatif et significatif pour tous les échantillons, ce qui n'est pas le cas pour la variable REVENU. De plus, les revenus de placement n'ont aucune influence sur la décision d'être aux études puisqu'aucun des coefficients n'est significatif.

Que le conjoint qui est présentement aux études détienne un emploi sur le marché du travail ne semble avoir aucun effet sur la décision de l'autre conjoint d'investir en éducation; il en est de même pour ses revenus.

De futures recherches pourraient être entreprises dans la voie d'une analyse des autres options (par exemple, décision des deux conjoints d'investir au même moment, décision de retarder l'investissement de l'un d'eux, etc.) qui s'offrent aux conjoints d'un ménage quant à la décision d'investissement en éducation. De plus, l'utilisation de données chronologiques antérieures et postérieures au mariage des conjoints, de même que des données quantitatives sur l'allocation du temps des conjoints, permettrait d'éclairer peut-être davantage la décision d'un des conjoints d'investir en éducation lorsque l'autre est présentement aux études.

ANNEXE I

La décision du sujet d'être aux études selon diverses
variables démographiques, scolaires,
de revenu et d'emploi

Tableau A

L'âge du sujet et la décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Age du sujet				
		19 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 et plus
Femmes	Non	56,6	68,6	68,6	70,5	77,8
	Oui	43,4	31,4	31,4	29,5	22,2
	N=358	102	105	73	47	31
Hommes	Non	35,9	62,3	77,6	86,4	90,8
	Oui	64,1	37,7	22,4	13,6	9,2
	N=310	43	68	62	70	67
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	56,3	67,4	72,7	79,0	90,6
	Oui	43,8	32,6	27,3	21,0	9,4
	N=547	86	136	125	109	91
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	58,3	70,6	69,7	67,5	80,8
	Oui	41,7	29,4	30,3	32,5	19,2
	N=286	62	85	68	42	29
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	50,0	61,7	76,4	86,2	94,9
	Oui	50,0	38,3	23,6	13,8	5,1
	N=261	24	51	57	67	62
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	43,1	61,8	71,4	100,0	71,4
	oui	56,9	38,2	28,6	-	28,6
	N=121	59	37	10	8	7

Tableau B

La présence d'enfants et la décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Présence d'enfants		
		Aucun	0 à 5 ans	6 ans et plus
Femmes	Non	54,8	73,9	72,7
	Oui	45,2	26,1	27,3
	N=358	166	115	77
Hommes	Non	56,6	83,3	83,6
	Oui	43,4	16,7	16,4
	N=310	122	78	110
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	59,4	79,4	80,0
	Oui	40,6	20,6	20,0
	N=547	197	175	175
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	63,9	82,4	85,6
	Oui	36,1	17,6	14,4
	N=261	83	74	104
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	47,3	61,1	66,7
	Oui	52,7	38,9	33,3
	N=121	91	18	12

Tableau C

Les revenus de salaire du sujet et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Revenus du sujet						
		0 à 5 000	5 001 à 10 000	10 001 à 15 000	15 001 à 20 000	20 001 à 30 000	30 001 à 50 000	50 001 et plus
Femmes	Non	60,4	60,7	79,6	85,3	55,8	66,7	25,0
	Oui	39,6	39,3	20,4	14,7	44,2	33,3	75,0
	N=358	139	56	49	34	52	24	4
Hommes	Non	50,0	61,9	65,2	88,2	75,0	81,6	91,4
	Oui	50,0	39,1	34,8	11,8	25,0	18,4	8,6
	N=310	58	21	23	17	80	76	35
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	67,6	69,5	70,7	84,4	68,1	75,8	90,9
	Oui	32,4	30,5	29,3	15,6	31,9	24,2	9,1
	N=547	148	59	58	45	113	91	33
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	69,6	65,1	75,7	82,8	52,4	60,0	33,3
	Oui	30,4	34,9	24,3	17,2	47,6	40,0	66,7
	N=286	112	43	37	29	42	20	3
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	61,1	81,3	61,9	87,5	77,5	80,3	96,7
	Oui	38,9	18,7	38,1	12,5	22,5	19,7	3,3
	N=261	36	16	21	16	71	71	30
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	26,5	33,3	92,9	100,0	63,2	100,0	50,0
	Oui	73,5	66,7	7,1	-	36,8	-	50,0
	N=121	49	18	14	6	19	9	6

Tableau D

Les revenus du conjoint et la décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Revenus du conjoint						
		0 à 5 000	5 001 à 10 000	10 001 à 15 000	15 001 à 20 000	20 001 à 30 000	30 001 à 50 000	50 001 et plus
Femmes	Non	55,2	56,5	53,6	59,4	69,9	78,8	63,2
	Oui	44,8	43,5	46,4	40,6	30,1	21,2	36,8
	N=358	58	62	28	32	73	85	20
Hommes	Non	67,0	63,2	75,0	85,0	72,9	88,4	76,9
	Oui	33,0	36,8	25,0	15,0	27,1	11,6	23,1
	N=310	109	38	28	20	59	43	13
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	70,5	65,2	68,3	70,5	71,2	80,5	75,0
	Oui	29,5	34,8	31,7	29,5	28,8	19,5	25,0
	N=547	129	69	41	44	118	118	28
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	58,5	59,1	56,3	61,5	70,3	77,2	73,3
	Oui	41,5	40,9	43,7	38,5	29,7	22,8	26,7
	N=286	41	44	16	26	64	79	16
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	76,1	76,0	76,0	83,3	72,2	87,2	77,8
	Oui	23,9	24,0	24,0	16,7	27,8	12,8	22,2
	N=261	88	25	25	18	54	39	12
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	36,8	45,2	53,3	62,5	71,4	100,00	20,0
	Oui	63,2	54,8	46,7	37,5	28,6	-	80,0
	N=121	38	31	15	8	14	10	5

Tableau E

L'emploi du sujet et la décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Emploi du sujet	
		Non	Oui
Femmes	Non	58,8	68,5
	Oui	41,2	31,5
	N=358	136	222
Hommes	Non	42,6	79,3
	Oui	57,4	20,7
	N=310	54	256
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	63,6	75,5
	Oui	36,4	25,4
	N=547	143	404
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	55,6	81,3
	Oui	44,4	18,7
	N=261	36	225
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	25,5	67,6
	Oui	74,5	32,4
	N=121	47	74

Tableau F

L'emploi du conjoint et la décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Emploi du conjoint	
		Non	Oui
Femmes	Non	56,5	69,6
	Oui	43,5	30,4
	N=358	131	227
Hommes	Non	67,5	76,3
	Oui	32,5	23,7
	N=310	120	190
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	68,3	74,4
	Oui	31,7	25,6
	N=547	180	367
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	57,8	71,9
	Oui	42,2	28,1
	N=286	90	196
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	45,1	60,0
	Oui	54,9	40,0
	N=121	71	50

Tableau G

Le dernier diplôme du sujet et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Dernier diplôme				
		DEP, DES	DEC	BACC	MAIT	AUTRE
Hommes	Non	81,3	40,4	75,0	79,3	83,3
	Oui	18,7	59,6	25,0	20,7	16,7
	N=310	75	52	116	31	36
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Non	81,3	57,3	68,7	78,8	86,8
	Oui	18,8	42,7	31,3	21,2	13,2
	N=547	176	128	156	34	53
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	78,2	62,8	48,2	77,8	85,0
	Oui	21,8	37,2	51,8	22,2	15,0
	N=286	110	88	59	9	20
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Non	86,4	44,7	80,9	79,2	87,9
	Oui	13,6	55,3	19,1	20,8	12,1
	N=261	66	40	97	25	33
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Non	47,7	42,9	47,9	77,8	85,7
	Oui	52,4	57,1	52,1	22,2	14,3
	N=121	21	35	48	10	7

Tableau II

La discipline commune* et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Discipline commune	
		Oui	Non
Tous	Oui N=668	30,5 600	39,7 68
Femmes	Oui N=358	33,4 317	48,8 41
Hommes	Oui N=310	27,2 283	25,9 27
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	27,0 493	33,3 54
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	31,3 256	43,3 30
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	22,4 237	20,8 24
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	46,7 107	64,3 14

*Discipline commune : Si la discipline du dernier diplôme obtenu par le sujet est la même que celle des présentes études du conjoint.

Tableau I

Le niveau commun* et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Niveau commun	
		Non	Oui
Tous	Oui N=668	26,9 424	39,3 244
Femmes	Oui N=358	32,2 227	40,5 131
Hommes	Oui N=310	20,8 197	38,1 113
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	24,1 357	34,2 190
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	29,5 183	37,9 103
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	18,4 174	29,9 87
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	41,8 67	57,4 54

*Niveau commun : Si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est le même que celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint.

Tableau J

Le niveau inférieur* et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Niveau inférieur	
		Non	Oui
Tous	Oui N=668	32,6 420	29,4 248
Femmes	Oui N=358	38,3 188	31,8 170
Hommes	Oui N=310	28,0 232	24,4 78
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	28,4 342	26,3 205
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	36,1 147	28,8 139
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	22,6 195	21,2 66
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	51,3 78	44,2 43

*Niveau inférieur : Si le niveau du dernier diplôme obtenu par le sujet est inférieur à celui du dernier diplôme obtenu par le conjoint.

Tableau K

La tâche domestique "ranger"* et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Ranger	
		Seulement ou plutôt le sujet	Seulement ou plutôt le conjoint
Tous	Oui N=668	29,3 382	34,3 286
Femmes	Oui N=358	29,3 287	59,2 71
Hommes	Oui N=310	29,5 95	26,0 215
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	25,9 309	29,8 238
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	26,4 231	58,2 55
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	24,4 78	21,3 183
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	43,8 73	56,3 48

*Tâche domestique ranger : Ranger et nettoyer la salle de bain et la cuisine.

Tableau L

La tâche domestique "repas"* et la décision
d'être aux études

Echantillon	Etudes	Repas	
		Seulement ou plutôt le sujet	Seulement ou plutôt le conjoint
Tous	Oui N=668	34,0 371	28,3 297
Femmes	Oui N=358	32,4 290	47,1 68
Hommes	Oui N=310	39,5 81	22,7 229
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	31,4 299	23,0 248
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	30,7 241	42,2 45
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	34,5 58	18,7 203
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	44,4 72	55,1 49

*Tâche domestique "repas" : Préparer les repas du soir sur semaine.

Tableau M

Les substituts* pour la garde des enfants et la
décision d'être aux études

Echantillon	Etudes	Substituts	
		Non	Oui
Tous	Oui N=668	33,3 543	23,2 125
Femmes	Oui N=358	36,5 299	28,8 59
Hommes	Oui N=310	29,5 244	18,2 66
Ceux qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=547	29,0 431	22,4 116
Femmes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=286	33,6 235	27,5 51
Hommes qui ont déjà interrompu leurs études	Oui N=261	23,5 196	18,5 65
Ceux qui n'ont jamais interrompu leurs études	Oui N=121	50,0 112	33,3 9

*Substituts : Si le ménage engage une personne pour la garde des enfants pendant l'année universitaire.

Tableau N

La discipline du baccalauréat comme dernier diplôme et
la décision d'être aux études

Discipline	Femmes			Hommes		
	Etudes		N=88	Etudes		N=116
	Non	Oui		Non	Oui	
Sciences pures	38,5	61,5	13	60,0	40,0	30
Médecine	75,0	25,0	8	50,0	50,0	6
Informatique	100,0	-	2	50,0	50,0	4
Sciences humaines	40,0	60,0	20	90,0	10,0	20
Droit	-	100,0	5	87,5	12,5	8
Science de l'éducation	58,3	41,7	24	75,0	25,0	16
Administration	100,0	-	2	80,0	20,0	24
Arts et lettres	66,7	33,3	6	50,0	50,0	4
Autres	37,5	62,5	8	50,0	50,0	4

ANNEXE II

Résultats des régressions effectuées avec
les variables d'interaction

Tableau A

Résultats pour la variable d'interaction
INTERRUPTION DES ETUDES**

Echantillon : TOUS, n=668

Variables d'interaction	Coefficient estimé	Ecart-type
AGE * INTERRUPTION	0,423 E-02	0,548 E-02
ENFPRE * INTERRUPTION	-0,433	0,556
ENFSCO * INTERRUPTION	-0,371	0,586
REVENU * INTERRUPTION	0,241 E-04*	0,132 E-04
REVENUC * INTERRUPTION	-0,915 E-05	0,145 E-04
REVPLA * INTERRUPTION	-0,386 E-04	0,884 E-04
DEC * INTERRUPTION	0,584	0,509
BACC * INTERRUPTION	0,553	0,474
MAÎT * INTERRUPTION	0,827	0,792
AUTRE * INTERRUPTION	1,017 *	0,838
NIVCOM * INTERRUPTION	-0,130	0,455
NIVINF * INTERRUPTION	0,348	0,509
DISCOM * INTERRUPTION	-0,704 *	0,499
EMPLOI * INTERRUPTION	0,557 *	0,390
EMPLOIC * INTERRUPTION	0,323	0,392
SUBENF * INTERRUPTION	0,174	0,740
REPAS * INTERRUPTION	-0,814 *	0,336
RANGER * INTERRUPTION	-0,038	0,330

* : Significatif à 90%.

** : INTERRUPTION DES ETUDES = 1, si le sujet a déjà interrompu ses études pendant au moins un an;

= 0, autrement.

Tableau B

Résultats pour la variable d'interaction
SEXE DU SUJET**

Echantillon : TOUS, n=668

Variabiles d'interaction	Coefficient estimé	Ecart-type
AGE * SEXE	0,213 E-02	0,397 E-02
ENFPRE * SEXE	-0,942 E-01	0,444
ENFSCO * SEXE	-0,263	0,310
REVENU * SEXE	-0,349 E-05	0,649 E-05
REVENUC * SEXE	0,881 E-05*	0,660 E-05
REVPLA * SEXE	-0,640 E-07	0,189 E-04
DEC * SEXE	0,608	0,482
BACC * SEXE	-0,143	0,365
MAÎT * SEXE	0,983 *	0,635
AUTRE * SEXE	0,268	0,533
NIVCOM * SEXE	0,169	0,328
NIVINF * SEXE	0,306	0,376
DISCOM * SEXE	-0,732 *	0,409
EMPLOI * SEXE	-0,426 *	0,291
EMPLOIC * SEXE	0,240 E-02	0,258
SUBENF * SEXE	-0,448 E-01	0,452
REPAS * SEXE	-0,402 *	0,279
RANGER * SEXE	-0,547 *	0,270

* : significatif à 90%.

** : SEXE DU SUJET = 1, si le sujet est du sexe féminin;
= 2, si le sujet est du sexe masculin.

Tableau C

Résultats pour la variable d'interaction
SEXE DU SUJET*

Echantillon : CEUX QUI ONT DEJA INTERROMPU LEURS ETUDES, n=547

Variabiles d'interaction	Coefficient estimé	Ecart-type
AGE * SEXE	-0,970 E-03	0,451 E-02
ENFPRE * SEXE	0,171	0,492
ENFSCO * SEXE	-0,217	0,344
REVENU * SEXE	-0,730 E-05	0,767 E-05
REVENUC * SEXE	0,642 E-05	0,727 E-05
REVPLA * SEXE	-0,168 E-05	0,199 E-04
DEC * SEXE	0,445	0,387
BACC * SEXE	-0,199	0,416
MAÎT * SEXE	1,121 *	0,736
AUTRE * SEXE	0,445	0,579
NIVCOM * SEXE	0,119	0,373
NIVINF * SEXE	0,220	0,428
DISCOM * SEXE	-0,521 *	0,419
EMPLOI * SEXE	-0,465 *	0,344
EMPLOIC * SEXE	0,162	0,304
SUBENF * SEXE	-0,463 E-01	0,481
REPAS * SEXE	-0,384	0,325
RANGER * SEXE	-0,507 *	0,311

* : Significatif à 90%.

** : SEXE DU SUJET = 1, si le sujet est du sexe féminin;

= 2, si le sujet est du sexe masculin.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDER, K.L. et T.W. REILLY, "Estimating the Effects of Marriage Timing on Educational Attainment : Some Procedural Issues and Substantive Clarifications", The American Journal of Sociology, Vol. 87, No. 1, juillet 1981, pp. 143-156.
- ASTIN, A.W., "Financial Aid and Student Persistence", Report No. HERI-75-1, Higher Education Research Institute, Los Angeles, California, juillet 1975, 26 p.
- BAHR, S.J. et G.K. LEIGH, "Family Size, Intelligence and Expected Education", Journal of Marriage and the Family, Vol. 40, No. 2, mai 1978, pp. 331-335.
- BECKER, G.S., Human Capital, Chicago, 2^e ed., The University of Chicago Press, 1980, 268 p. (reprod. de l'éd. de 1975).
- BECKER, G.S., E.M. LANDES et R.T. MICHAEL, "An Economic Analysis of Marital Instability", Journal of Political Economy, Vol. 85, No. 6, décembre 1977, pp. 1147-1187.
- BECKER, G.S. et G.H. LEWIS, "On the Interaction between the Quantity and Quality of Children", Journal of Political Economy, Vol. 81, No. 2, mars-avril 1973, pp. S279-S288.
- BECKER, G.S. et N. TOMES, "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility", Journal of Political Economy, Vol. 87, No. 6, décembre 1979, pp. 1153-1189.
- BECKER, G.S. et N. TOMES, "Child Endowments and the Quantity and Quality of Children", Journal of Political Economy, Vol. 84, No. 4, Part 2, août 1976, pp. S143-S162.
- BEHRMAN, J.R., R.A. POLLACK, et P. TAUBMAN, "Parental Preferences and Provision for Progeny", Journal of Political Economy, Vol. 90, No. 1, février 1982, pp. 52-73.
- BELL, C.S., "Working Women's Contribution to Family Income", Eastern Economic Journal, Vol. 1, No. 3, juillet 1974, pp. 185-201.
- BENHAM, L., "Non-Markets Returns of Women's Investment in Education", Sex, Discrimination and the Division of Labor, New York, Columbia University Press, 1975, pp. 292-309.
- BENHAM, L., "Benefits of Women's Education within Marriage", Journal of Political Economy, Vol. 82, No. 2, part 2, mars-avril 1974, pp. S57-S71.

- BEN-PORATH, Y., "The Production of Human Capital and the Life-Cycle of Earnings", Journal of Political Economy, Vol. 75, No. 4, juillet-août 1967, pp. 352-365.
- BENTLER, P.M. et M.D. NEWCOM, "Longitudinal Study of Marital Status and Failure", Journal of Consulting and Clinical Psychology, Vol. 46, No. 5, octobre 1978, pp. 1053-1070.
- BOOTH, A., "Wife's Employment and Husband's Stress : A Replication and Refutation", Journal of Marriage and the Family, Vol. 39, No. 4, novembre 1977, pp. 645-650.
- BOWEN, W.G. et T.A. FINEGAN, "The Economics of Labor Force Participation", Princeton, Princeton University Press, 1969, pp. 114-127.
- BUMPASS, L.L. et J.A. SWEET, "Differentials in Marital Instability : 1970", American Sociological Review, Vol. 37, No. 6, décembre 1972, pp. 754-766.
- BUSSELEN, H.J. Jr. et C. KINCAID BUSSELEN, "Adjustment Differences between Married and Single Undergraduate University Students : An Historical Perspective", The Family Coordinator, Vol. 24, No. 3, juillet 1975, pp. 281-286.
- CODE CIVIL DU QUEBEC, Lois du Québec 1980, Québec, Editeur Officiel du Québec, 1980, Chap. 39, pp. 399, 400, 411, 415.
- COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES, Apprendre une action volontaire et responsable. Enoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente, Montréal, Editeur Officiel du Québec, 1982, 869 p.
- DARVEAU, M., Relance, cheminement scolaire des femmes et quelques aspects de leur intégration au marché du travail, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1981, 70 p.
- DAVIS, N.J. et L.L. BUMPASS, "The Continuation of Education After Marriage Among Women in the United States : 1970", Demography, Vol. 13, No. 2, mai 1976, pp. 161-174.
- DE GROOT, S.C., "Changes in the Conjugal Relationships of Adult Female Students", Research report No. 143, s.l., s.éd., 1977, 22 p.
- FERBER, M. et J. HUBER, "Husbands, Wives, and Careers", Journal of Marriage and the Family, Vol. 41, No. 2, mai 1979, pp. 315-325.
- FERBER, M.A. et W.W. McMAHON, "Women's Expected Earnings and their Investment in Higher Education", Journal of Human Resources, Vol. 14, No. 3, été 1979, pp. 405-420.

- GRAMM, W.L., "Household Utility Maximization and the Working Wife", American Economic Review, Vol. 65, No. 1, mars 1975, pp. 90-100.
- GRILICHES, Z., "Schooling Interruption, Work while in School and the Returns from Schooling", Scandinavian Journal of Economics, Vol. 82, No. 2, 1980, pp. 291-303.
- GRUVER, G.G. et S.K. LABADIE, "Marital Dissatisfaction among College Students", Journal of College Student Personnel, Vol. 16, No. 6, novembre 1975, pp. 454-458.
- HANUSHEK, E.A., "Teacher Characteristics and Gains in Student Achievement: Estimation Using Micro Data", American Economic Review, Vol. 61, No. 2, mai 1971, pp. 280-288.
- HECKMAN, J.J., "A Life-Cycle Model of Earnings, Learning, and Consumption", Journal of Political Economy, Vol. 84, No. 4, Part 2, août 1976, pp. S11-S45.
- HENDERSON, V., P. MIESZKOWSKI et Y. SAUVAGEAU, L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1976, 88 p.
- HEPKER, W. et J.S. CLOYD, "Role Relationships and Role Performance : The Male Married Student", Journal of Marriage and the Family, Vol. 36, No. 4, novembre 1974, pp. 688-696.
- HILLER, D.V. et W.H. PHILLIBER, "Predicting Marital and Career Success among Dual-Worker Couples", Journal of Marriage and the Family, Vol. 44, No. 1, février 1982, pp. 53-62.
- HOFFER, S.N., "Rates of Return to Higher Education for Women", Review of Economics and Statistics, Vol. 55, No. 4, novembre 1973, pp. 482-486.
- HOFFMAN, S., "Marital Instability and the Economic Status of Women", Demography, Vol. 14, No. 1, février 1977, pp. 67-76.
- HORWICH, H., "Drop-Out or Stay-In? The Socio-Cultural Factor Affecting the Option", Les Cahiers d'ASOPE, Vol. XI, Québec, Université Laval; Montréal, Université de Montréal, juin 1980, 365 p.
- HOUSEKNECHT, S.K. et G.S. SPANIER, "Marital Disruption and Higher Education among Women in the United States", Sociological Quarterly, Vol. 21, No. 3, été 1980, pp. 375-389.
- HUBER, J. et G. SPITZE, "Considering Divorce : An Expansion of Becker's Theory of Marital Instability", The American Journal of Sociology, Vol. 86, No. 1, juillet 1981, pp. 75-89.

- KERKCHOFF, A.C. et A.A. PARROW, "The Effects of Early Marriage on the Educational Attainment of Young Men", Journal of Marriage and the Family, Vol. 41, No. 1, février 1979, pp. 97-106.
- KING, A.G., "Human Capital and the Risk of Divorce : An Asset in Search of Property Right", Southern Economic Journal, Vol. 49, No. 2, octobre 1982, pp. 536-541.
- LAPIERRE, R., Relance 1976, Etude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire, Québec, Editeur Officiel du Québec, mars 1977, 78 p.
- LAZEAR, E.P., "Family Background and Optimal Schooling Decisions", Review of Economics and Statistics, Vol. 62, No. 1, février 1980, pp. 42-51.
- LAZEAR, E.P., "Education : Consumption or Production", Journal of Political Economy, Vol. 85, No. 3, juin 1977, pp. 569-597.
- LEHRER, E. et M. NERLOVE, Female Labor Supply Behavior over the Life Cycle : An Econometric Study, Discussion Paper No. 382, The Center for Mathematical Studies in Economics and Management Science, Northwestern University, Evanston, Illinois, mai 1979, 40 p.
- LEIBOWITZ, A., "Education and the Allocation of Women's Time", Education, Income and Human Behavior, New York, McGraw-Hill, 1975, pp. 171-197.
- LEIBOWITZ, A., "Education and Home Production", American Economic Review, Vol. 64, No. 2, mai 1974(a), pp. 243-250.
- LEIBOWITZ, A., "Home Investments in Children", Journal of Political Economy, Vol. 82, No. 2, Part II, mars-avril 1974(b), pp. S111-S131.
- LEMELIN, C., La répartition du coût des études universitaires, Québec, Conseil des universités, Editeur Officiel du Québec, 1980, 118 p.
- McROY, S. et V.L. FISHER, "Marital Adjustment of Graduate Student Couples", Family Relations, Vol. 31, No. 1, janvier 1982, pp. 37-41.
- MICHAEL, R.T., The Effect of Education on Efficiency in Consumption, New York, National Bureau of Economic Research, 1973, 139 p.
- MINCER, J., "Education, Experience and the Distribution of Earnings and Employment : An Overview", Education, Income and Human Behavior, New York, McGraw-Hill, 1975, pp. 71-93.
- MINCER, J. et S. POLACHEK, "Women's Earnings Reexamined", Journal of Human Resources, Vol. 13, No. 1, hiver 1978, pp. 118-134.

- MINCER, J. et S. POLACHEK, "Family Investment in Human Capital : Earnings of Women", Journal of Political Economy, Vol. 82, No. 2, part 2, mars-avril 1974, pp. S76-S108.
- MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, Relance à l'université, Québec, Editeur Officiel du Québec, 1979, 163 p.
- MOTT, F.L. et S.F. MOORE, "The Causes of Marital Disruption among Young American Women : An Interdisciplinary Perspective", Journal of Marriage and the Family, Vol. 41, No. 2, mai 1979, pp. 355-365.
- OLSON, L., H. WHITE et H.M. SHEFRIN, "Optimal Investment in Schooling when Incomes Are Risky", Journal of Political Economy, Vol. 87, No. 3, juin 1979, pp. 522-539.
- OPPENHEIMER, V., "The Sociology of Women's Economic Role in the Family", American Sociological Review, Vol. 42, No. 3, juin 1977, pp. 387-406.
- OTIS, J.C., Théorie économique du choix de carrière : une vérification empirique de l'influence de facteurs économiques sur le choix de carrière, Mémoire de maîtrise es sciences (économique), Département de sciences économiques, Université de Montréal, mars 1976, 221 p.
- PARSONS, D.O., "Cost of School Time, Foregone Earnings, and Human Capital Formation", Journal of Political Economy, Vol. 82, No. 2, mars-avril 1974, pp. 251-266.
- PEARSON, W. Jr. et L. HENDRIX, "Divorce and the Status of Women", Journal of Marriage and the Family, Vol. 41, No. 2, mai 1979, pp. 375-385.
- RICE, J.K., "Divorce and a Return to School", Journal of Divorce, Vol. 1, No. 3, septembre 1978, pp. 247-256.
- RICHARDSON, J.G., "Wife Occupational Superiority and Marital Troubles : An Examination of the Hypothesis", Journal of Marriage and the Family, Vol. 41, No. 1, février 1979, pp. 63-72.
- ROSENZWEIG, M.R., "Child Investment and Women", Sex, Discrimination and the Division of Labor, New York, Columbia University Press, 1975, pp. 269-291.
- SECRETARIAT D'ETAT (CANADA), DIRECTION GENERALE DE L'AIDE A L'EDUCATION, Quelques caractéristiques des étudiants du niveau postsecondaire au Canada, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1976, 179 p.
- SEWELL, W.H. et V.P. SHAH, "Parent's Education and Children's Educational Aspirations and Achievements", American Sociological Review, Vol. 33, No. 2, avril 1968, pp. 191-209.

- SHESHINSKI, E. et Y. WEISS, "Inequality within and between Families", Journal of Political Economy, Vol. 90, No. 1, février 1982, pp. 105-127.
- SPANIER, G.B. et P.C. GLICK, "Marital Instability in the United States : Some Correlates and Recent Changes", Family Relations, Vol. 30, No. 3, juillet 1981, pp. 329-338.
- SPENCE, M., "Job Market Signaling", Quarterly Journal of Economics, Vol. 87, No. 3, août 1973, pp. 355-374.
- STAINES, G.L. et al., "Wives' Employment Status and Marital Adjustment : Yet Another Look", Psychology of Women Quarterly, Vol. 3, No. 1, automne 1978, pp. 90-120.
- SUMMERS, A.A. et B.L. WOLFE, "Do Schools Make a Difference", American Economic Review, Vol. 67, No. 4, septembre 1977, pp. 639-652.
- TANNEN, M.B., "The Investment Motive for Attending College", Industrial and Labor Relations Review, Vol. 31, No. 4, juillet 1978, pp. 489-497.
- UDRY, J.R., "Marital Instability by Race, Sex, Education and Occupation Using 1960 Census Data", American Journal of Sociology, Vol. 72, No. 2, septembre 1966, pp. 203-209.
- VON DER EMBSE, T.J. et J.M. CHILDS, "Adults in Transition : A Profile of the Older College Student", Journal of College Student Personnel, Vol. 20, No. 6, novembre 1979, pp. 475-479.
- WEISS, Y., A. HALL et F. DONG, "The Effect of Price and Income on Investment in Schooling", Journal of Human Resources, Vol. 15, No. 4, automne 1980, pp. 611-640.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, Rachel Houle, pour la qualité et la pertinence de ses suggestions et commentaires tout au long de cette étude ainsi que Daniel Boothby et François Vaillancourt qui ont agi en tant que deuxième et troisième lecteurs. Je remercie également Margaret Vien pour ses encouragements et son oreille attentive de même que André Roy et Robert Gagné pour le coup de main en informatique. Et on ne peut passer sous silence le très bon travail de dactylographie de Suzanne Larouche-Sidoti.

